LE CAP
CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

LUC-SUR-MER
(CALVADOS)
STATION CLIMATIQUE
ET BALNÉAIRE CLASSÉE
SUR LA CÔTE DE NACRE

PROJET PÉDAGOGIQUE

DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES / 3-11 ANS

2026-2027






LE CAP : 2 rue de Verdun 14530 LUC-SUR-MER - 02 31 97 43 00 / 06 38 73 28 26

Sommaire

PARTIE 1 – LE SERVICE ENFANCE LE CAP p3

1. Préambule p3
2. Les fondements de notre action éducative p6

PARTIE 2 – NOTRE PHILOSOPHIE ÉDUCATIVE p7

1. Notre démarche pédagogique p7
2. Nos convictions éducatives p8

PARTIE 3 – LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ENFANCE LE CAP p9

1. Présentation de la structure p9
2. L'organisation des groupes p12
3. Le rythme de la journée p15
4. Les espace de vie p21
5. Le restaurant scolaire p23
6. La sécurité p24

PARTIE 4 – LES ACTEURS DU PROJET p27

1. L'équipe éducative p27
2. Le rôle de la direction p28
3. Le rôle de l'animateur p29
4. La posture professionnelle p30
5. Nos partenaires privilégiés p32

PARTIE 5 – MIEUX CONNAÎTRE LES ENFANTS p33

1. Les enfants de 3 à 6 ans p33
2. Les enfants de 6 à 11 ans p34
3. Accompagner la transition vers l'Espace Jeunes p36

PARTIE 6 – NOS ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES p37

- Notre Ambition p38
- Nos orientations pédagogiques :
    - Grandir dans un cadre sécurisant p38
    - Vivre ensemble et devenir citoyen p41
    - Rendre chaque enfant acteur de ses loisirs p44
    - Grandir, comprendre et agir dans son environnement p47
- Evaluation p51

ANEXES :

Fiche action : Vacances de toussaint 2026
Fiche action : Vacances d'hiver 2027
Fiche action : Vacances de printemps 2027
Fiche action Vacances d'été 2027

PARTIE 1 – LE SERVICE ENFANCE LE CAP

« L'enfant n'a pas besoin d'adultes parfaits. Il a besoin d'adultes présents, cohérents et bienveillants. »

Le Centre de Loisirs Le CAP est bien plus qu'un lieu d'accueil. C'est un espace de vie où les enfants jouent, découvrent, expérimentent, grandissent et construisent progressivement leur place parmi les autres.

Ce projet pédagogique traduit les valeurs qui animent notre équipe. Il donne du sens à nos pratiques, guide nos choix éducatifs et affirme une ambition commune : **accompagner chaque enfant dans son développement en respectant son rythme, sa personnalité et ses besoins.**

1. Préambule

L'enfant au cœur de notre projet

Au CAP, une question guide chacune de nos décisions :

« Est-ce bénéfique pour l'enfant ? »

Elle constitue le fil conducteur de notre action éducative. Nous considérons chaque enfant comme une personne à part entière, avec son histoire, ses besoins, ses émotions et ses capacités. Notre mission est de lui offrir un environnement sécurisant et stimulant où il peut jouer, expérimenter, créer, apprendre, vivre avec les autres et développer sa confiance en lui.

Le Centre de Loisirs n'est pas seulement un lieu d'accueil : c'est un espace éducatif où chaque moment de la journée peut devenir une occasion de grandir.

« Nous faisons le choix d'une éducation fondée sur la confiance, la bienveillance, la participation et le respect, afin que chaque enfant puisse s'épanouir, construire des souvenirs et développer le plaisir de vivre avec les autres. »

Les convictions qui nous inspirent :

Notre projet pédagogique s'appuie sur des valeurs largement partagées par les grands pédagogues et les acteurs de l'éducation.

« Aide-moi à faire seul. » — **Maria Montessori**

« Le jeu est le travail de l'enfant. » — **Maria Montessori**

« Chaque enfant qu'on enseigne est un homme que l'on gagne. » — **Victor Hugo**

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. » — **Nelson Mandela**

« Il faut tout un village pour élever un enfant. » — **Proverbe africain**

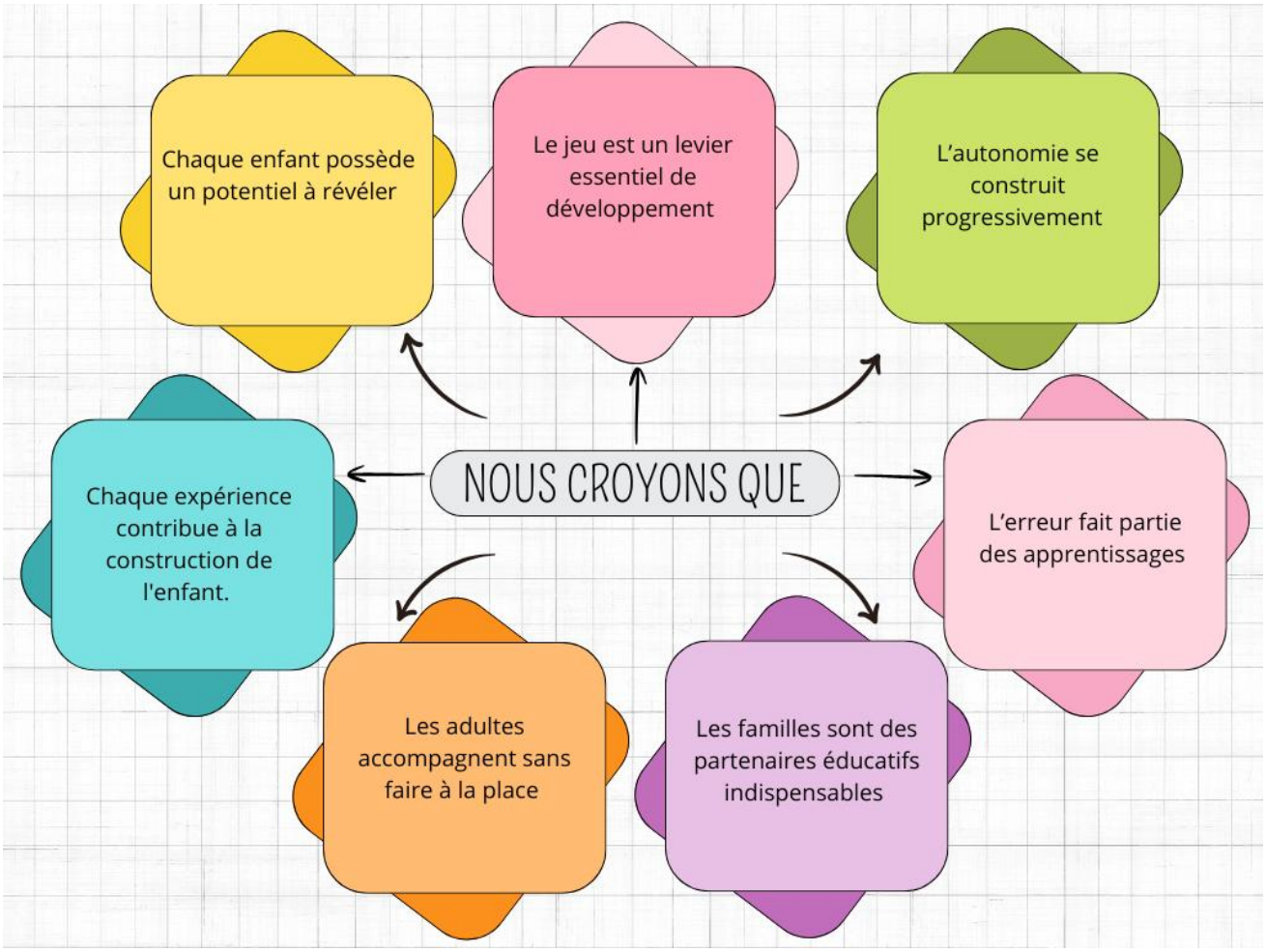

Les droits de l'enfant

Notre action s'inscrit dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Organisation des Nations Unies le 20 novembre 1989.

L'article 31 reconnaît à chaque enfant le droit :

- Au repos ;
- Au jeu ;
- Aux loisirs ;
- À la culture ;
- À la participation aux activités artistiques, sportives et culturelles.

« Au CAP, nous considérons que ces droits sont indispensables au développement de chaque enfant. Notre responsabilité est de créer un environnement sécurisé, bienveillant et inclusif permettant à chacun de les exercer pleinement. »

Pourquoi un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est le document de référence de l'équipe éducative.

Il **traduit les orientations éducatives** de la Ville de Luc-sur-Mer, **donne une cohérence à nos pratiques** et constitue une **feuille de route commune** pour l'ensemble des professionnels.

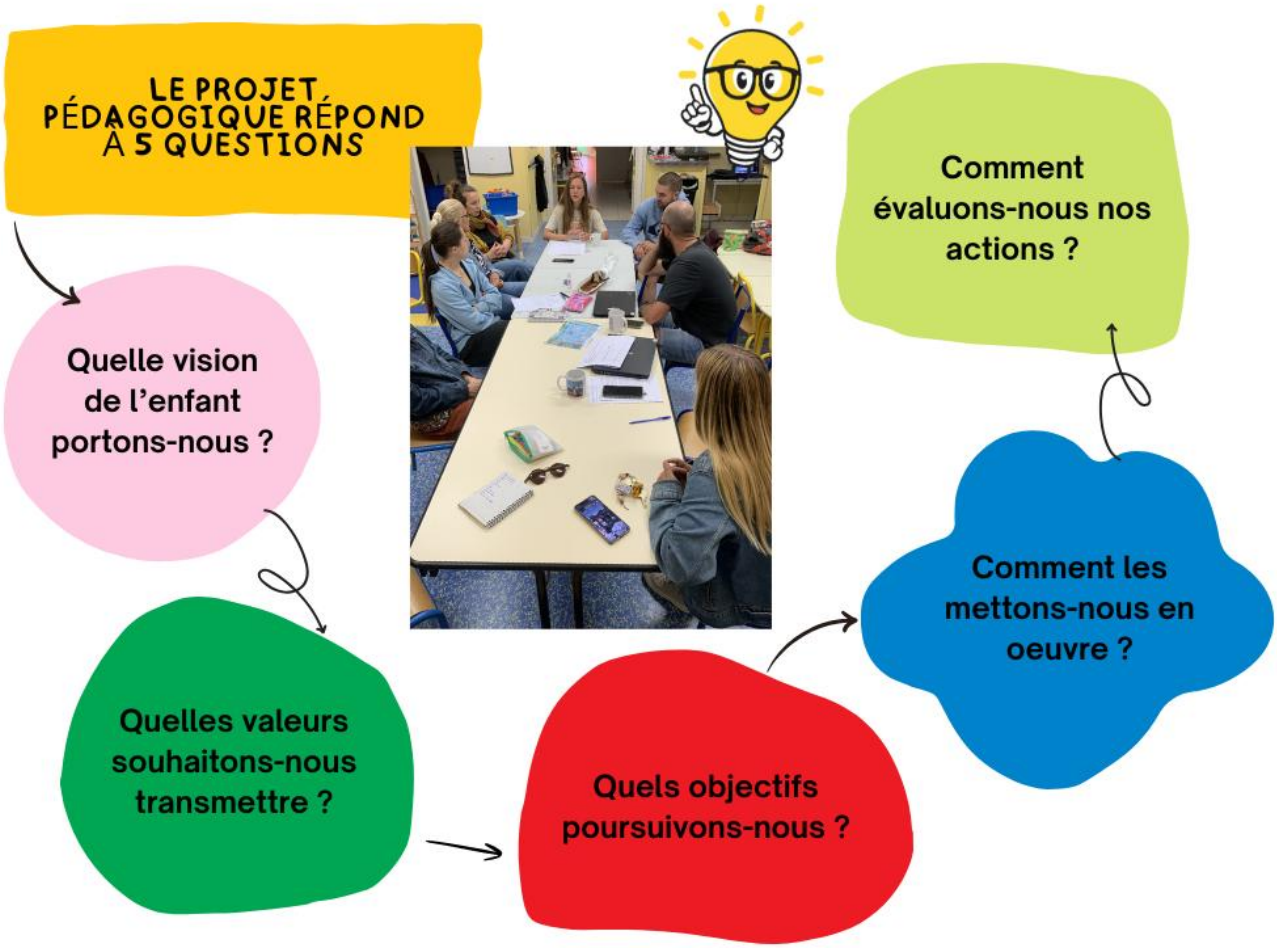

Véritable document vivant, il évolue au fil des observations de l'équipe, des besoins des enfants, des échanges avec les familles et des évolutions du territoire.

2. Les fondements de notre action éducative

Le projet pédagogique du CAP s'appuie sur un cadre réglementaire et éducatif qui garantit la qualité des accueils proposés et donne du sens à notre action.

Ces références constituent un cadre commun permettant d'assurer un accueil sécurisé, cohérent et respectueux des droits de l'enfant.

Le cadre réglementaire

Le CAP est déclaré auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) et du Médecin de la Protection Maternelle Infantile (PMI) en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) et fonctionne conformément au Code de l'action sociale et des familles.

Ce cadre réglementaire garantit :

- La sécurité physique, affective et morale des enfants ;
- Un encadrement qualifié ;
- L'existence d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique ;
- Des activités adaptées à l'âge des enfants ;
- Une organisation conforme aux exigences des services de l'État.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Le présent projet pédagogique s'inscrit dans les orientations du Projet Éducatif de Territoire de la Ville de Luc-sur-Mer (2024-2027).

Ses cinq axes structurent notre action :

- **Axe 1** : Assurer le bien-être et l'épanouissement des enfants et adolescents ;
- **Axe 2** : Promouvoir l'engagement, la citoyenneté et le développement durable ;
- **Axe 3** : Renforcer la place des familles ;
- **Axe 4** : Développer la coopération entre les acteurs éducatifs ;
- **Axe 5** : Renforcer la gouvernance du PEDT.

Le Plan Mercredi

Inscrit dans le dispositif Plan Mercredi, le mercredi constitue un temps éducatif à part entière.

Il favorise le jeu, la découverte, les projets, la créativité et l'ouverture sur le territoire, tout en respectant le rythme des enfants.

Notre organisation poursuit quatre objectifs :

- Proposer un accueil éducatif de qualité ;
- Assurer une continuité entre les différents temps de vie de l'enfant ;
- Favoriser l'ouverture culturelle, citoyenne et environnementale ;
- Respecter le rythme et les besoins de chacun.

« Le mercredi n'est ni une journée de garde, ni une journée d'école supplémentaire. C'est un temps privilégié où les enfants peuvent apprendre autrement, expérimenter et devenir pleinement acteurs de leurs loisirs. »

PARTIE 2 – NOTRE PHILOSOPHIE ÉDUCATIVE

« Éduquer ne consiste pas à occuper le temps libre des enfants. Éduquer, c'est leur permettre de devenir progressivement des personnes autonomes, curieuses, responsables et épanouies. »

Au Centre de Loisirs Le CAP, nous sommes convaincus que chaque enfant possède les ressources nécessaires pour grandir, apprendre et s'épanouir.

Notre rôle n'est ni de faire à sa place, ni de lui imposer un parcours. Il consiste **à créer un environnement où il peut jouer, expérimenter, faire des choix, vivre des réussites comme des difficultés et construire progressivement sa personnalité.**

Cette philosophie guide l'ensemble de nos pratiques : l'organisation des espaces, la posture des professionnels, les activités proposées, la vie quotidienne et les relations avec les familles.

1. Notre démarche pédagogique

Au CAP, nous considérons que chaque moment de la journée est éducatif.

L'accueil, les repas, les jeux, les activités, les conflits, les temps calmes ou encore les départs sont autant d'occasions d'apprendre à vivre ensemble, à développer son autonomie, à coopérer et à grandir.

Notre démarche repose sur quelques principes essentiels :

- Privilégier une **pédagogie active**, dans laquelle l'enfant apprend en expérimentant, en essayant et en découvrant
- Faire du **jeu** un support privilégié d'apprentissage, de socialisation et d'épanouissement
- Offrir à l'enfant, **chaque fois que le cadre le permet**, des espaces de choix, de créativité, d'expression et de participation
- Respecter l'équilibre entre **activités proposées, jeu libre, repos, temps calmes et projets collectifs**
- Observer les enfants afin d'**adapter en permanence notre accompagnement** à leurs besoins, à leur rythme, à leurs capacités et à leurs envies

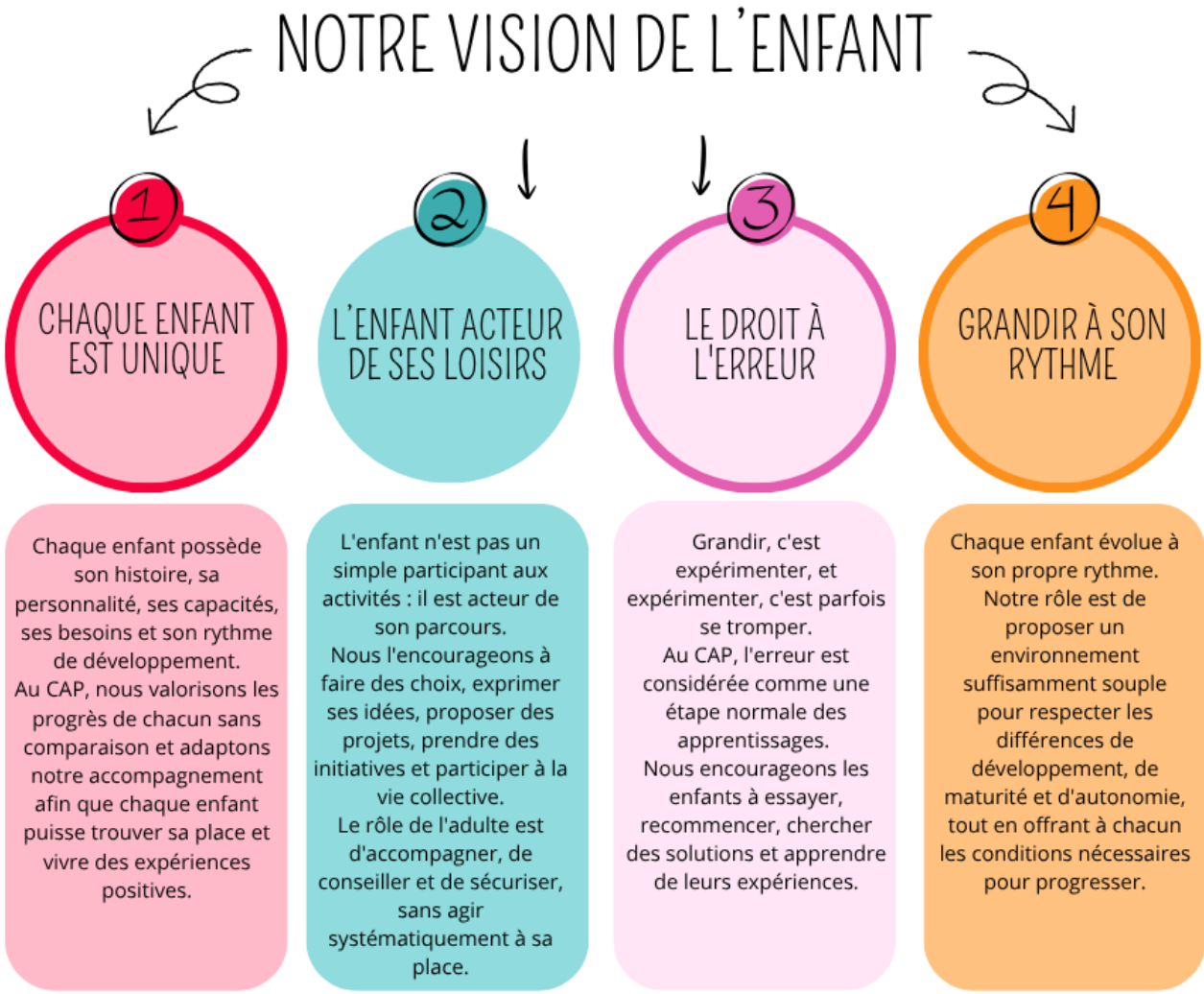

Notre ambition :

Permettre à chaque enfant d'être pleinement acteur de ses loisirs.

2. Nos convictions éducatives

« Notre projet pédagogique s'appuie sur des convictions qui donnent du sens à nos pratiques et constituent une culture commune pour l'ensemble de l'équipe. »

- **Le jeu, moteur des apprentissages**

Le jeu est un besoin fondamental de l'enfant.

Il favorise la curiosité, l'imagination, la créativité, la coopération, la communication et la résolution de problèmes.

Nous accordons une place importante à toutes les formes de jeu : jeu libre, symbolique, sportif, coopératif, de construction ou de règles.

« Parce qu'un enfant qui joue est un enfant qui apprend. »

- **Construire progressivement l'autonomie**

L'autonomie se construit par l'expérience.

Nous encourageons les enfants à faire des choix, prendre des initiatives, participer à la vie collective et assumer progressivement des responsabilités adaptées à leur âge.

Notre rôle est de leur donner les moyens de réussir, tout en acceptant qu'ils puissent essayer, hésiter et recommencer.

PARTIE 3 – LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ENFANCE LE CAP

1. Présentation de la structure

L'organisateur :

Collectivité territoriale/porteur du projet Commune de Luc-Sur-Mer	
Nom et prénom de l'élu de référence	CHANU Philippe
Fonction	MAIRE
Adresse	45 rue de la Mer – 14530 LUC-SUR-MER
Téléphone	02.31.97.71.37
Adresse électronique	mairie@lucsurmer.fr

Elu référent	
Nom et prénom de l'élu de référence	Florence LASKAR
Fonction	Adjointe au Maire, déléguée à la jeunesse, aux affaires scolaires, au restaurant scolaire et à la petit enfance
Adresse	45 rue de la Mer – 14530 LUC-SUR-MER
Téléphone	06.08.68.74.23
Adresse électronique	flaskar@lucsurmer.fr

Le site d'accueil : LE CAP 2 rue de Verdun (Parc Verdun) - 14530 LUC-SUR-MER

Le service municipal Enfance Le Cap organise les activités périscolaires et extrascolaires de la commune de Luc-sur-Mer.

Le Service Enfance Le Cap accueille les enfants scolarisés de la maternelle (3 ans) au CM2. Un enfant de moins de 3 ans scolarisé peut-être accueillis au CAP.

Activités périscolaires :

- L'accueil périscolaire du matin, pause méridienne et du soir pour le groupe scolaire Eric TABARLY
- Les mercredis (journée complète ou demi-journée)

L'accueil des enfants en garderie périscolaire est possible selon les horaires suivants :
- Le matin (lundi, mardi, jeudi et vendredi) De 7h30 à 8h45
- Le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) De 16h30 à 18h30

L'équipe d'animation se charge d'accompagner les enfants à 8h45 à l'école et de les récupérer à 16h30 pour la sortie des classes.

Durant les activités périscolaires du soir les enfants du CP au CM2 peuvent faire leurs devoirs à condition que les parents en fassent la demande auprès de l'équipe d'animation (étude surveillée).

L'accueil des mercredis est accessible aux enfants de Luc-sur-Mer et hors commune :

- Accueil du matin de 7h30 à 9h00
- Accueil du soir de 17h à 18h30
- Journée complète avec repas de 9h à 17h
- Demi-journée matin avec repas de 9h à 13h30
- Demi-journée après-midi avec repas 12h à 17h

Activités extrascolaires :

- Les vacances scolaires (Hormis vacances de Noël et août)
- Les séjours (juillet)

L'accueil des vacances scolaires est également accessible aux enfants de Luc-sur-Mer et Hors commune :

- Accueil du matin de 7h30 à 9h00
- Accueil du soir de 17h à 18h30
- Journée complète avec repas de 9h à 17h

L'équipe du CAP :

Betty DUMAS-JANDOLO : Responsable du Pôle Enfance Jeunesse – Coordinatrice du PEDT – Directrice du CAP

- BPJEPS Animations Culturelles – UCC de direction
- Licence Management
- BTS Assistante de direction

Matthieu GUILBARD : Directeur adjoint PEJ – Directeur de l'espace jeunes

- BPJEPS Loisirs Tous Publics – UCC de direction

Julie FARRE : Animatrice BAFA
Corinne LEBOUCHER : Animatrice BAFA
Pauline MANSON : Animatrice BAFA
Samantha LEVERNIEUX: Animatrice CAP Petite Enfance
Oana JOANNIN : Animatrice non diplômée
Kevin CUSSY : Animateur – apprentissage BPJEPS Loisirs Tous Publics
Christelle ANDRE : Animatrice CAP Petite Enfance
Chloé FONTAINE : Animatrice stagiaire BAFA
Corentin JEZEQUEL : Animateur BPJEPS Loisirs Tous Publics – UCC de direction
Emma-Louise CHAUDRON : Animatrice Master 1 Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)
Mathilde MORIZE : Atsem CAP Petite Enfance
Fabiennes JAMES : Atsem CAP Petite Enfance

Le Pôle Enfance Jeunesse, qui regroupe l'ensemble des activités proposées aux enfants et aux jeunes de 3 à 17 ans, est composé des animateurs présentés ci-dessus. Ceux-ci sont amenés à intervenir sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Nous accueillons aussi des stagiaires qui souhaitent passer leur BAFA. Nous les accompagnons en début de stage pour fixer les objectifs du stage et évaluer ensemble la progression avant validation. Les stagiaires BAFA sont des animateurs à part entière qui font partie de l'équipe et du taux d'encadrement.

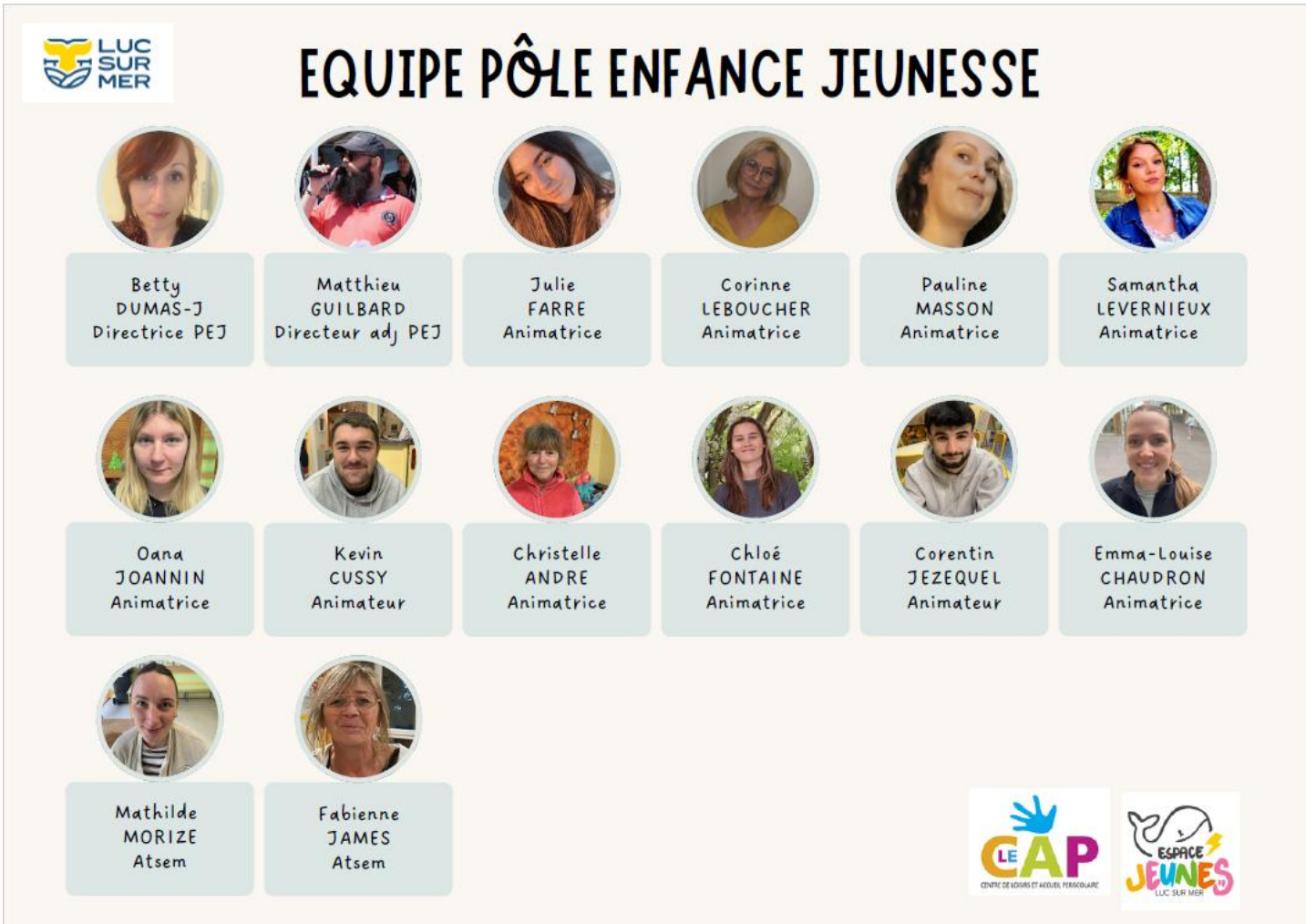

2. L'organisation des groupes

Les groupes d'âge

Le centre de loisirs fonctionne principalement autour de deux groupes d'âge : les enfants de 3 à 5 ans et les enfants de 6 à 11 ans.
Lorsque les effectifs sont plus importants, notamment pendant les vacances scolaires, l'équipe peut privilégier une organisation en trois tranches d'âge : 3-5 ans, 6-7 ans et 8-11 ans.

Cette organisation permet de faciliter la répartition des enfants dans les différents espaces et d'adapter les activités, les rythmes et les modalités d'accompagnement à leurs besoins, à leurs capacités et à leurs envies.

Pour autant, les groupes d'âge ne sont pas pensés comme des espaces cloisonnés. Le centre de loisirs est envisagé comme une grande maison organisée, dans laquelle les enfants peuvent se croiser, se rencontrer et partager différents moments au cours de la journée.

Les temps d'accueil, les repas, les jeux extérieurs, les temps libres, certains projets ou activités communes sont autant d'occasions de favoriser les rencontres entre les âges.

Les groupes constituent avant tout des repères d'organisation et d'accompagnement. Ils permettent de respecter les besoins de chacun tout en maintenant une dynamique collective, propice aux échanges, à l'entraide et aux liens entre petits et grands.

L'accueil des nouveaux enfants

L'accueil d'un nouvel enfant au CAP débute par la constitution d'un dossier d'inscription, permettant de recueillir les informations administratives et les éléments nécessaires à sa prise en charge *(cf. règlement intérieur du PEJ)*.

Les familles qui le souhaitent peuvent également bénéficier d'un temps de rencontre avec la directrice du centre ainsi que d'une visite des locaux avec leur enfant. Ce premier échange permet de présenter le fonctionnement de la structure et de mieux connaître l'enfant : ses habitudes, son rythme, ses besoins, son niveau d'autonomie ou encore ses éventuelles difficultés particulières.

Lors de sa première journée, l'équipe veille à lui donner rapidement des repères. Un tour de la structure lui permet d'identifier les principaux espaces et éléments utiles à son quotidien : toilettes, porte-manteaux, maison des doudous, salles d'activités, espaces de jeux et matériel à disposition.

Un temps de regroupement permet également de présenter les adultes et les enfants présents, le déroulement de la journée ainsi que les principales règles de vie. Des supports visuels et pictogrammes facilitent la compréhension et permettent à l'enfant de mieux se repérer dans le temps et dans le fonctionnement du centre.

L'objectif est de lui offrir, dès son arrivée, des repères humains, spatiaux et temporels suffisamment clairs pour qu'il puisse se sentir en confiance et trouver sa place au sein du groupe.

L'accueil des enfants de 3 ans

L'accueil d'un enfant de 3 ans nécessite une attention particulière. À cet âge, l'enfant découvre souvent plusieurs nouveaux environnements en même temps : l'école, la vie en collectivité, de nouveaux adultes et de nouveaux enfants.

L'équipe porte donc une vigilance au temps de séparation avec la famille. L'enfant est accueilli par un adulte disponible, qui prend le temps de lui parler, de le rassurer et de l'accompagner vers un jeu ou une activité.

Le doudou ou tout autre objet rassurant reste accessible lorsque l'enfant en ressent le besoin lors des temps de séparation, de fatigue ou de repos.

L'équipe respecte également le rythme d'adaptation de chacun. Certains enfants peuvent avoir besoin d'observer avant de participer, de rester davantage auprès d'un adulte ou de privilégier le jeu libre lors de leurs premières journées. Il ne s'agit pas de les faire entrer immédiatement dans toutes les propositions mais de leur permettre de découvrir progressivement le fonctionnement du centre.

Les activités proposées tiennent compte des capacités liées à cet âge : manipulation, motricité, jeu symbolique, découvertes sensorielles, activités courtes ou en petits groupes sont particulièrement privilégiées.

Une attention spécifique est également portée à la fatigue. Des temps calmes, des possibilités de repos et, lorsque cela est nécessaire, un temps de sieste peuvent être proposés en fonction des besoins observés.

Les échanges avec les familles sont importants afin de partager les habitudes de l'enfant, son sommeil, son alimentation, son autonomie ou encore les observations réalisées au centre.

Le passage d'un groupe à l'autre

Le passage du groupe des 3-5 ans vers celui des 6-11 ans constitue une étape importante dans le parcours de l'enfant.

Même s'il connaît déjà la structure, ce changement peut faire évoluer ses repères : nouveaux animateurs référents, nouvelles salles, nouvelles habitudes, activités différentes, groupe parfois plus important et présence d'enfants plus âgés.

L'équipe veille donc à ce que cette transition soit anticipée, expliquée et accompagnée.
Lorsque cela est possible, l'enfant et sa famille sont informés en amont du changement de groupe. Des temps passerelles peuvent également être proposés : participation à une activité avec les 6-11 ans, temps de jeu partagé, découverte de la salle ou rencontre avec les animateurs du nouveau groupe.

Les premières journées font l'objet d'une vigilance afin de vérifier que l'enfant trouve progressivement ses repères et sa place parmi les autres.

Le passage dans le groupe des plus grands ne signifie pas qu'un enfant doit immédiatement adopter le même rythme ou le même niveau d'autonomie que les plus âgés. L'équipe reste attentive à ses besoins, à sa fatigue et à ses capacités.

Lorsque les effectifs le permettent, la constitution d'un groupe intermédiaire de 6-7 ans peut faciliter cette transition et permettre de proposer des activités et des modalités d'accompagnement plus adaptées aux plus jeunes du groupe des 6-11 ans.

Enfin, le changement de groupe ne rompt pas les liens construits précédemment. Les enfants continuent à se croiser et à partager certains temps de la journée ou projets communs.

L'objectif est que cette transition soit vécue comme une continuité dans le parcours de l'enfant au centre, lui permettant de grandir, de découvrir de nouvelles possibilités et de gagner en autonomie tout en conservant des repères.

3. Le rythme de la journée

<table>
<tr><th colspan="5">Semaine scolaire</th></tr>
<tr><th>Lundi</th><th>Mardi</th><th>Mercredi</th><th>Jeudi</th><th>Vendredi</th></tr>
<tr><td>Accueil Périscolaire 7h30/8h45</td><td>Accueil Périscolaire 7h30/8h45</td><td rowspan="5">Centre de loisirs 7h30/18h30
(3-11 ans)</td><td>Accueil Périscolaire 7h30/8h45</td><td>Accueil Périscolaire 7h30/8h45</td></tr>
<tr><td>Ecole 8h45/11h45</td><td>Ecole 8h45/11h45</td><td>Ecole 8h45/11h45</td><td>Ecole 8h45/11h45</td></tr>
<tr><td>Pause méridienne 11h45/13h30</td><td>Pause méridienne 11h45/13h30</td><td>Pause méridienne 11h45/13h30</td><td>Pause méridienne 11h45/13h30</td></tr>
<tr><td>Ecole 13h30/16h30</td><td>Ecole 13h30/16h30</td><td>Ecole 13h30/16h30</td><td>Ecole 13h30/16h30</td></tr>
<tr><td>Accueil Périscolaire 16h30/18h30</td><td>Accueil Périscolaire 16h30/18h30</td><td>Accueil Périscolaire 16h30/18h30</td><td>Accueil Périscolaire 16h30/18h30</td></tr>
</table>

Les transitions entre les temps périscolaires, scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis

<u>Les temps d'accueil périscolaire</u>

- L'accueil périscolaire du matin – 7h30 à 8h45

L'accueil du matin est pensé comme un temps de transition entre la vie familiale et la journée collective.
L'équipe veille à proposer un accueil adapté et individualisé, tenant compte du rythme, des besoins et de l'état de chacun. Une attention particulière est portée au moment de la séparation avec la famille et aux transmissions nécessaires entre les parents et les professionnels.
Les enfants peuvent investir librement les différents espaces et privilégier des activités calmes leur permettant de commencer progressivement leur journée.
L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation du service Enfance – Le CAP.
L'équipe d'animation accompagne les enfants jusqu'à l'école et les confie à l'équipe enseignante.

- La pause méridienne – 11h45 à 13h30

Un cadre collectif commun et équitable

*L'organisation de la pause méridienne repose sur **un cadre collectif** défini par l'équipe éducative, dans un souci de cohérence, de stabilité et d'équité entre les enfants.*

Les modalités de fonctionnement : la répartition des groupes, les services de restauration et les règles de vie, sont établies en tenant compte des réalités du terrain, des contraintes humaines, matérielles et organisationnelles, ainsi que des impératifs de sécurité et d'encadrement.

Il est essentiel que chacun ait conscience de ces contraintes, qui ne permettent pas de répondre systématiquement aux demandes individuelles des enfants ou des familles, ni d'adapter l'organisation collective à chaque situation particulière.

Pour autant, l'équipe reste attentive aux besoins et aux difficultés rencontrés par chaque enfant et veille à proposer un accompagnement adapté, dans le respect du cadre commun et des moyens du service.

La pause méridienne est à la fois un temps de repas, de détente, de socialisation et d'activités éducatives.
L'organisation vise à respecter au mieux le rythme des enfants. Des possibilités de jeux, d'activités, de temps calmes ou de repos sont proposées en fonction des besoins et des différents groupes.
Le temps du repas constitue également un temps éducatif à part entière, permettant de travailler l'autonomie, la convivialité, le respect des autres et la découverte alimentaire.
L'encadrement est assuré par les animateurs municipaux et les ATSEM, en lien avec l'équipe de restauration.
À partir de 13h20, les enfants repassent sous la responsabilité de l'équipe enseignante.

Répartition des services en maternelle

Service 1 – Petite Section et Grande Section : Les enfants déjeunent de 11h45 à 12h30 (Passage aux toilettes et lavages des mains compris). À l'issue du repas, les enfants de Petite Section sont accompagnés vers le temps de sieste. Les enfants de Grande Section peuvent quant à eux profiter d'un temps de récréation jusqu'à la reprise de la classe.

Service 2 – Moyenne Section : Les enfants déjeunent de 12h30 à 13h20 (Passage aux toilettes et lavages des mains compris). Avant le repas, ils bénéficient d'un temps de récréation dans la cour de l'école.

Répartition des services en élémentaire

Service 1 – CP-CE1 et CE1-CE2 : Les enfants déjeunent de 11h45 à 12h30 (Passage aux toilettes et lavages des mains compris), puis bénéficient d'un temps de récréation jusqu'à 13h30.

Service 2 – CE2-CM1 et CM2 : Les enfants profitent d'un temps de récréation de 11h45 à 12h30 (Passage aux toilettes et lavages des mains compris), puis déjeunent de 12h30 à 13h20.

Focus sur l'avant et l'après-repas

La pause méridienne constitue un temps de vie pour l'enfant. Avant ou après le repas, celui-ci peut avoir des besoins différents : se détendre, se reposer, se dépenser physiquement, jouer, participer à une activité, échanger avec les autres ou simplement ne rien faire.
L'objectif de l'équipe d'animation est de proposer un cadre suffisamment souple pour respecter ces différents besoins et permettre à chaque enfant de vivre ce temps à son rythme. Des activités culturelles, ludiques, créatives ou sportives peuvent ainsi être proposées avant ou après le repas, sans être imposées systématiquement.
L'enfant doit pouvoir être acteur de ce temps. Il peut choisir une activité, participer à sa préparation, proposer des idées, jouer librement ou décider de ne pas participer à une animation.

L'animateur accompagne l'enfant dans ses choix, veille à son bien-être. Il se positionne comme un adulte référent, disponible et attentif aux besoins individuels comme à la dynamique du groupe.

Plus l'enfant est associé à l'organisation et à la vie de la pause méridienne, plus il peut :

- Développer son autonomie et son sens des responsabilités ;
- Trouver sa place au sein du groupe ;
- Apprendre à faire des choix et à exprimer ses besoins ;
- Développer sa personnalité et sa confiance en lui ;
- Respecter les autres, les règles de vie et le matériel ;
- Participer à une dynamique de coopération et de vivre-ensemble.

Le temps du repas

L'accueil de loisirs Le CAP est organisateur et responsable de la pause méridienne et travaille en collaboration avec l'équipe du restaurant scolaire. Ce temps ne se limite pas à la prise du déjeuner : il comprend l'ensemble des moments vécus par l'enfant avant, pendant et après le repas.

Le repas est un moment important de la vie quotidienne de l'enfant. Il répond naturellement à un besoin physiologique, mais il constitue également un temps d'apprentissage, d'échanges et de socialisation.

La fonction éducative et sociale du repas :

Le temps du repas permet de :

- Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant en lui proposant un repas équilibré ;
- Participer à l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire ;
- Encourager la découverte de nouveaux aliments sans contrainte ni rapport de force ;
- Favoriser l'autonomie dans les gestes du quotidien : se servir, utiliser ses couverts, débarrasser, ranger ou participer à certaines tâches adaptées à l'âge ;
- Développer les échanges entre enfants ainsi qu'entre enfants et adultes ;
- Apprendre à vivre ensemble, à écouter les autres, à respecter les différences et les règles de vie collective ;
- Faire du repas un moment de plaisir, de calme et de convivialité.
- L'accueil périscolaire du soir – 16h30 à 18h30

L'accueil du soir constitue un temps de transition entre la journée scolaire et le retour à la maison. L'organisation tient compte de la fatigue des enfants et de leur besoin de relâcher la pression après la classe.

En maternelle, les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation dès la sortie de classe. Après le goûter, ils peuvent participer à des activités variées ou privilégier des temps plus calmes, en fonction de leur âge, de leurs envies et de leur état de fatigue.

En élémentaire, les enfants bénéficient d'un temps de goûter et de détente avant de rejoindre les différents espaces proposés. Ils peuvent ensuite participer à des jeux, des activités éducatives ou des temps plus calmes.

Une étude surveillée peut également être proposée aux enfants (A la demande des parents) concernés afin de leur permettre de commencer leur travail scolaire. Les animateurs assurent un cadre propice au travail et veillent au bon déroulement de ce temps, sans toutefois se substituer aux parents dans le suivi des devoirs et des apprentissages.

Vacances scolaires				
Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
Centre de loisirs Le Cap **7h30/18h30**				

Journée type des mercredis et vacances scolaires

7h30 – 9h : Accueil du matin :

L'accueil du matin est pensé comme un **temps de transition entre la vie familiale et la vie collective**.
L'équipe propose un accueil individualisé et adapté aux besoins de chaque enfant. Chacun peut prendre le temps d'arriver, de retrouver ses repères, de jouer librement ou de rejoindre progressivement les autres enfants.
Les échanges avec les familles permettent également de recueillir les informations utiles au bon déroulement de la journée.

9h – 9h30 : Regroupement des enfants :

Le regroupement permet de commencer la journée collectivement et de donner des repères aux enfants.
Ce temps peut comprendre :

- Un « Quoi de neuf ? » ;
- La présentation des enfants et des animateurs présents ;
- Un partage des règles de vie ;
- La présentation du déroulement et des propositions de la journée ;
- Un temps d'échange autour des envies, idées et choix des enfants ;
- La répartition de certaines tâches de la vie quotidienne.

Ce temps permet à chacun de comprendre l'organisation de la journée et de trouver sa place dans le groupe.

9h30 – 12h : Temps d'activités :

Les activités sont proposées et accompagnées par l'équipe d'animation.
Elles peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure et prendre différentes formes : activités créatives, sportives, culturelles, scientifiques, jeux collectifs, sorties, projets ou temps de jeu libre.
Les enfants disposent, **chaque fois que le cadre le permet**, de possibilités de choix et de participation.

12h – 13h30 : Pause méridienne :

Le repas constitue un temps de convivialité, d'échanges et d'apprentissage de la vie collective.

Les enfants de **3 à 5 ans** s'installent à table à partir de **12h**, tandis que les enfants de **6 ans et plus** rejoignent le restaurant à partir de **12h15**. Ce décalage permet aux plus jeunes de s'installer dans un environnement plus calme.
À l'issue du repas, les plus jeunes rejoignent progressivement le centre afin de préparer le temps de repos ou de sieste.
Les enfants de 6 ans et plus rejoignent quant à eux le centre aux alentours de **13h30** pour bénéficier d'un temps calme avant la reprise des activités.

À la demande des enfants, il est possible plus ponctuellement de partager le repas avec le groupe des moins de 6 ans. Cette souplesse dans l'organisation permet de favoriser les liens entre frères et sœurs, de développer l'entraide entre enfants et de valoriser les plus grands dans un rôle d'accompagnement auprès des plus jeunes.

13h30 – 15h30/16h : Sieste et temps de repos :

Pour les enfants de **3 à 5 ans**, un temps de sieste ou de repos est proposé après le repas.
L'équipe veille à respecter au mieux le rythme et les besoins de chacun. Le réveil est échelonné.
Les enfants qui ne dorment pas ou qui se réveillent plus tôt peuvent bénéficier d'un temps calme.

13h30 – 14h : Temps calme des plus de 6 ans :

Après le repas, les enfants de plus de 6 ans bénéficient d'un temps permettant de ralentir le rythme de la journée.
Lecture, dessin, relaxation, jeux de société, écoute musicale ou jeux libres peuvent être proposés en fonction des envies et de la fatigue.

14h – 16h : Temps d'activités :

L'après-midi se poursuit autour d'activités, de projets, de jeux ou de sorties adaptés aux différents groupes.
L'équipe veille à alterner les propositions et à maintenir un équilibre entre activités dirigées, initiatives des enfants, jeu libre et projets collectifs.

16h – 17h : Goûter :

Le goûter constitue un moment convivial permettant aux enfants de se retrouver après les activités.
Il peut également être l'occasion d'échanger sur la journée, de partager les expériences vécues ou de participer à quelques tâches de la vie quotidienne.

17h – 18h30 : Accueil du soir et départ échelonné :

L'accueil du soir constitue un **temps de transition entre la journée au centre et le retour dans le cadre familial**.
Les enfants peuvent profiter de jeux libres, d'activités calmes ou poursuivre certaines activités commencées dans la journée.
Les départs s'effectuent progressivement jusqu'à 18h30.
L'accueil des familles est également un temps privilégié pour transmettre les informations utiles et partager, lorsque cela est nécessaire, les éléments marquants de la journée de l'enfant.

4. Les espaces de vie

Construits en 2001, et agrandis en 2009.
Bâtiment de plein pied et entouré d'un vaste jardin clos situé dans un parc municipal

A l'extérieur : Clôturé

- Jeu de glissade et d'escalade
- Grand espace vert
- Un potager

A l'intérieur :

- 3 grandes pièces principales,
- Une salle de sieste,
- Des placards dans chaque salle
- 2 blocs sanitaires
- Toilettes pour adulte
- 1 douche.

Entrée :

- Espace d'accueil des enfants et des familles où sont exposés divers travaux d'enfants, diaporama, panneaux d'information, règles de vie.

Le mobilier et le matériel pédagogique :

- Adapté à la taille et à l'âge des enfants.
- 1 placard servant de réserve permettant de ranger le matériel dans chaque salle.
- Une petite cuisine attenante à une salle



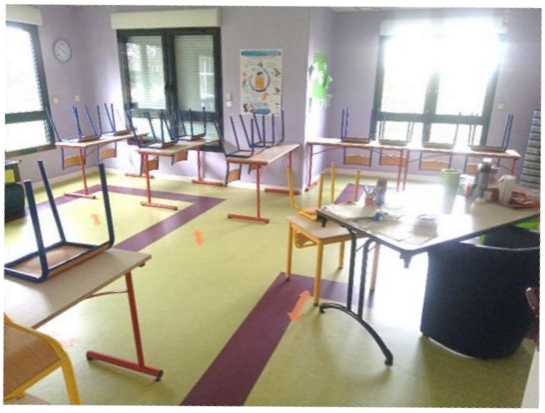





5. Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire de Luc-sur-Mer est situé à proximité du groupe scolaire Eric Tabarly.
Au sein du restaurant scolaire, les repas sont préparés pour les élèves du groupe scolaire Eric Tabarly (école maternelle et élémentaire), ainsi que pour les enfants qui fréquentent le centre de loisirs Le Cap les mercredis et vacances scolaires.

La cuisine est effectuée « sur place » par la cheffe cuisinière de la société API et 4 agents de la collectivité : ce mode de préparation correspond à un schéma de fonctionnement proche de celui de la cuisine familiale. Les repas, élaborés au sein de l'établissement par transformation des denrées brutes, sont également consommés sur place dès la fin de la préparation.

Le restaurant scolaire fait l'objet de visites de contrôle régulières (à l'improviste) effectuées par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Les menus sont proposés par une diététicienne de la société API et validés par la responsable du restaurant scolaire, après échanges et éventuels ajustements, lors de la commission des menus.

Les gouters sont également élaborés sur place et se composent de deux éléments à chaque goûter.

Les repas et goûters peuvent être modifiés selon les périodes pour terminer les stocks et limiter le gaspillage alimentaire.

	élément 1	élément 2
SEMAINE IMPAIRE	baguette (1 pour 5)	confiture 40g
	baguette (1 pour 5)	2 bâtons nus chocolat
	yaourt sucré	gâteau sans emballage
	gâteau maison	compote pot ind SSA
	baguette (1 pour 5)	fromage (30g)
SEMAINE PAIRE	yaourt sucré	compote pot ind SSA
	fruit	pain au lait épicerie sans emballage
	verre de lait Pur Perche (20 cl 1 brique pour 5)	gâteau sans emballage
	baguette (1 pour 5)	confiture 40g
	baguette (1 pour 5)	fromage (30g)





6. La sécurité

La sécurité constitue une responsabilité quotidienne de l'ensemble de l'équipe. Elle ne se limite pas à la prévention des accidents : elle concerne également le bien-être de l'enfant, son intégrité, ses repères, la qualité des relations et la capacité des adultes à anticiper les situations à risque.

La sécurité physique

La sécurité physique vise à protéger l'enfant des risques pouvant porter atteinte à son intégrité corporelle.

Elle repose sur :

- Une surveillance active et adaptée aux différents temps de la journée ;
- Le respect des taux d'encadrement ;
- L'aménagement sécurisé des espaces ;
- La vérification régulière du matériel utilisé ;
- L'adaptation des activités à l'âge, aux capacités et aux besoins des enfants ;
- L'anticipation des risques lors des sorties, déplacements et activités spécifiques ;
- La connaissance des informations médicales utiles, des allergies et des PAI ;
- Une vigilance renforcée lors des temps de transition.

L'équipe veille également à transmettre rapidement toute information utile concernant un enfant : fatigue importante, douleur, blessure, incident, comportement inhabituel ou difficulté rencontrée au cours de la journée.

La sécurité affective

Un enfant doit pouvoir se sentir suffisamment en confiance pour investir les lieux, participer, jouer, s'exprimer et demander de l'aide lorsqu'il en ressent le besoin.
La sécurité affective repose sur des **repères stables et rassurants** :

- Des adultes identifiables et disponibles ;
- Une organisation de la journée compréhensible ;
- Des règles de vie claires et constantes ;
- Des espaces connus et adaptés ;
- Une attention portée aux temps de séparation et de transition ;
- La possibilité pour l'enfant d'exprimer ses émotions, ses inquiétudes ou ses besoins.

L'adulte accompagne l'enfant sans faire à sa place et veille à trouver un équilibre entre sécurisation et développement progressif de l'autonomie.
Une attention particulière est portée aux nouveaux enfants, aux plus jeunes, aux enfants qui changent de groupe ou à ceux qui manifestent ponctuellement un besoin plus important de réassurance.

La sécurité morale

La sécurité morale implique de garantir à chaque enfant le respect de sa personne, de sa parole, de son intimité et de sa dignité.
Aucune violence physique ou verbale, humiliation, menace, moquerie ou comportement dévalorisant n'est toléré, qu'il provienne d'un adulte ou d'un autre enfant.

L'équipe veille à :

- Adopter une posture respectueuse et non jugeante ;
- Préserver l'intimité de l'enfant ;
- Éviter toute forme de stigmatisation ;
- Favoriser l'équité dans l'accompagnement ;
- Prévenir et réguler les situations d'exclusion, de conflit ou d'intimidation ;
- Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.

Les professionnels ont la responsabilité de signaler à la direction toute situation ou tout comportement préoccupant nécessitant une attention particulière.

Les protocoles

La sécurité repose sur des procédures connues de l'ensemble des professionnels.
L'équipe doit connaître les conduites à tenir concernant :

- Les accidents et les premiers secours ;
- Les traitements médicaux et les PAI ;
- Les allergies ;
- Les départs des enfants et les personnes autorisées à les récupérer ;
- Les absences inhabituelles ;
- Les sorties et déplacements ;
- Les situations d'urgence ;
- Les évacuations et mises à l'abri ;
- Les événements graves ou préoccupants.

Les informations nécessaires doivent être accessibles aux professionnels et actualisées régulièrement.

L'équipe veille à assurer une transmission rigoureuse des informations lors des changements d'animateurs ou des différents temps de la journée pour garantir une continuité dans la prise en charge des enfants.

Les exercices de sécurité

Des exercices sont organisés régulièrement afin de préparer les enfants et les adultes à réagir de manière adaptée en cas de situation exceptionnelle.
Ils concernent :

- L'évacuation incendie ;
- Les procédures prévues dans le cadre du PPMS.

Ces exercices sont présentés aux enfants avec des mots adaptés à leur âge afin qu'ils puissent comprendre les consignes sans générer d'inquiétude.

La prévention

La prévention constitue un principe transversal du fonctionnement du centre.
Elle consiste avant tout à **observer, anticiper et adapter**.
Avant chaque activité, sortie ou changement d'organisation, l'équipe s'interroge sur :

- Les risques éventuels ;
- Les besoins spécifiques des enfants ;
- L'aménagement de l'espace ;
- La répartition des adultes ;
- Le matériel nécessaire ;
- Les consignes à transmettre ;
- Les difficultés susceptibles de survenir.

Cette prévention passe par une bonne connaissance des enfants, une circulation régulière de l'information au sein de l'équipe et une attention portée aux signes de fatigue, de tension, de mal-être ou de conflit.

Les enfants sont eux aussi progressivement associés à cette démarche. Les règles ne sont pas posées comme des interdictions : elles sont expliquées afin qu'ils puissent comprendre leur utilité et développer peu à peu leur capacité à identifier les risques et à adopter des comportements responsables.

La prévention ne signifie pas supprimer toute prise de risque. Le rôle de l'équipe est aussi de permettre à l'enfant d'expérimenter, d'essayer.

PARTIE 4 – LES ACTEURS DU PROJET

La qualité d'un projet pédagogique repose avant tout sur les femmes et les hommes qui le font vivre au quotidien.

Au-delà des missions de chacun, c'est la force du collectif qui donne pleinement vie à notre projet pédagogique.

1. L'équipe éducative

Une culture professionnelle commune

Au CAP, l'équipe éducative partage une culture professionnelle fondée sur les valeurs et les orientations du présent projet pédagogique.

Chaque professionnel, quel que soit son parcours, contribue à faire vivre une posture éducative commune, garante d'un accompagnement cohérent tout au long de l'année.

Nous considérons que chaque adulte est un référent éducatif. Par son attitude, son écoute, son langage et son exemplarité, il participe à la construction des repères des enfants et au climat de confiance de la structure.

Travailler ensemble

L'action éducative est une responsabilité collective.

Le fonctionnement du CAP repose sur une coopération permanente entre les membres de l'équipe. Les observations, les informations concernant les enfants et les projets sont régulièrement partagées afin d'assurer un accompagnement cohérent.

La diversité des parcours et des compétences constitue une richesse qui nourrit la réflexion collective et favorise l'émergence de projets.

Le respect, la confiance, l'écoute et l'entraide sont les fondements de notre fonctionnement.

Les réunions d'équipe

Les réunions permettent de préparer les projets, coordonner l'organisation, partager les observations, anticiper les situations et harmoniser les pratiques professionnelles.

Elles sont des espaces d'échange où chacun peut proposer des idées, partager son expérience et contribuer à l'évolution du fonctionnement du CAP.

Se former pour progresser

Les besoins des enfants, les pratiques éducatives et la réglementation évoluent en permanence.

Le CAP encourage la formation continue de l'ensemble des professionnels : développement de l'enfant, inclusion, compétences psychosociales, premiers secours, animation, citoyenneté, transition écologique ou réglementation des ACM.

L'accompagnement des nouveaux animateurs et des stagiaires participe à cette dynamique de professionnalisation.

Analyser ses pratiques

Les situations rencontrées au quotidien sont régulièrement analysées en équipe afin de mieux comprendre les besoins des enfants, faire évoluer nos pratiques et renforcer la cohérence de notre accompagnement.

Cette démarche favorise l'innovation, le partage d'expériences et une remise en question constructive.

La qualité d'un accueil repose sur une équipe capable d'apprendre, d'évoluer et de progresser ensemble.

Une équipe au service des enfants

Au CAP, nous sommes convaincus que la qualité de l'accueil dépend avant tout de la qualité du fonctionnement de l'équipe éducative.

Une équipe qui coopère, communique, se forme et analyse ses pratiques est plus à même de répondre avec justesse aux besoins des enfants et des familles.

2. Le rôle de la direction

La direction veille à la mise en œuvre du projet pédagogique et au bon fonctionnement du Centre de Loisirs Le CAP. Elle crée les conditions permettant à l'équipe d'assurer un accueil sécurisant, bienveillant et adapté aux besoins des enfants.

Garantir le fonctionnement de la structure

Dans le respect de la réglementation des accueils collectifs de mineurs, la direction organise les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires au fonctionnement du centre. Elle veille à l'application des protocoles, aux règles de sécurité et à la protection des mineurs.

Faire vivre le projet pédagogique

La direction accompagne l'équipe dans l'appropriation du projet pédagogique et veille à la cohérence des pratiques. Elle encourage la réflexion éducative, les initiatives et les projets afin que chacun puisse donner du sens à son action et contribuer à la dynamique du CAP.

Accompagner les professionnels

Elle valorise les compétences, soutient la prise d'initiative et accompagne les animateurs dans leurs projets comme dans les difficultés rencontrées. Les temps de préparation, réunions, bilans et analyses de pratiques participent à cette dynamique.

Développer les partenariats

La direction entretient les liens avec les familles, les établissements scolaires, les élus, les services municipaux, les associations, les institutions et les acteurs éducatifs du territoire.

3. Le rôle de l'animateur

L'animateur est un acteur essentiel du projet pédagogique. Par sa présence quotidienne, il fait vivre les valeurs du Centre de Loisirs Le CAP auprès des enfants et de leurs familles.

Son rôle ne se limite pas à proposer des activités : il accompagne les enfants dans leur développement, favorise leur autonomie et leur participation, et contribue à créer un environnement sécurisant et bienveillant.

Accueillir et accompagner chaque enfant

L'animateur accueille chaque enfant dans le respect de sa personnalité, de ses besoins et de son rythme. Par l'observation et l'écoute, il adapte sa posture et veille à la place de chacun au sein du groupe.

Il encourage les initiatives, valorise les réussites et accompagne les découvertes sans faire à la place de l'enfant.

Donner du sens à la vie quotidienne

Chaque moment de la journée peut être source d'apprentissage. Accueil, repas, jeux, transitions, temps calmes, sorties ou activités sont autant d'occasions de développer l'autonomie, la coopération, le vivre-ensemble et les compétences psychosociales.

L'animateur veille ainsi à donner une intention éducative à l'ensemble des temps vécus au CAP.

Garantir un cadre sécurisant

L'animateur veille à la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il fait respecter les règles de vie, prévient les situations à risque et applique les protocoles en vigueur.

Face aux conflits ou aux difficultés, il privilégie le dialogue, la médiation et la responsabilisation afin de maintenir un climat serein et respectueux.

Contribuer à la dynamique d'équipe

L'animateur inscrit son action dans un travail collectif. Il participe aux réunions et aux temps de préparation, partage ses observations et contribue à la conception et à l'évaluation des projets.

La communication et la coopération entre professionnels permettent d'assurer une continuité et une cohérence éducatives.

Faire évoluer ses pratiques

L'animateur développe ses compétences tout au long de son parcours professionnel. Il participe aux formations, enrichit ses connaissances et questionne ses pratiques afin de faire évoluer son accompagnement.

Un professionnel de l'éducation

Au CAP, l'animateur est avant tout un professionnel de l'éducation. Sa posture, son écoute, son exemplarité et la qualité de la relation qu'il construit avec les enfants participent pleinement à leur épanouissement.

Au-delà des activités proposées, nous sommes convaincus que la qualité de la relation éducative et les expériences vécues ensemble sont essentielles dans les souvenirs que l'enfant gardera de son passage au CAP.

3. La posture professionnelle

La qualité de l'accueil repose en grande partie sur la posture des professionnels qui accompagnent les enfants au quotidien.

Être animateur ne consiste pas seulement à encadrer : c'est créer une relation de confiance, reconnaître chaque enfant dans sa singularité et proposer un cadre à la fois bienveillant, sécurisant et cohérent.

Notre posture repose sur une conviction : **l'enfant est acteur de son développement**. Le rôle de l'adulte est de lui permettre d'expérimenter, de faire des choix, d'apprendre de ses réussites comme de ses erreurs et de gagner en autonomie.

Cette ambition se traduit au quotidien par cinq attitudes professionnelles :

5 attitudes professionnelles

1

OBSERVER



Observer est le point de départ de toute action éducative.

Avant d'intervenir, l'animateur prend le temps de regarder, d'écouter et de comprendre ce que vivent les enfants.

Cette observation permet d'identifier leurs besoins, leurs émotions, leurs envies ou leurs difficultés afin d'adapter l'accompagnement proposé.

Au CAP, nous privilégions une observation bienveillante, sans jugement, qui cherche d'abord à comprendre avant d'agir.

2



ÉCOUTER

Écouter, c'est reconnaître la parole de l'enfant et lui accorder une véritable place.

L'écoute favorise l'expression des émotions, renforce la relation de confiance et permet à l'enfant de participer pleinement à la vie du groupe.

Elle guide également nos relations avec les familles et entre professionnels, dans un esprit de dialogue et de respect mutuel.

3



ACCOMPAGNER

Accompagner, c'est guider sans imposer, soutenir sans faire à la place.

L'animateur crée les conditions permettant à l'enfant d'expérimenter, de prendre des initiatives, de chercher des solutions et de développer progressivement son autonomie.

Il adapte son accompagnement aux besoins de chacun en recherchant le juste équilibre entre sécurité et liberté d'agir.

4

ENCOURAGER



L'encouragement nourrit la confiance en soi et donne envie d'oser.

Au CAP, nous valorisons les efforts, la persévérance, les initiatives et les progrès de chaque enfant, sans rechercher une réussite systématique.

Parce que les paroles des adultes contribuent à construire l'image que l'enfant a de lui-même, nous veillons à adopter une communication positive, respectueuse et exigeante.

5

SÉCURISER

Sécuriser, ce n'est pas empêcher l'enfant d'expérimenter ; c'est lui offrir un cadre dans lequel il peut agir en confiance.

Cette sécurité est à la fois physique, affective et morale. Elle repose sur des repères clairs, des adultes disponibles, une organisation cohérente et une relation éducative de qualité.

Notre responsabilité est d'offrir ce cadre tout en permettant à chaque enfant de devenir progressivement acteur de ses apprentissages.

Une posture qui donne du sens à notre métier

Au CAP, nous ne mesurons pas la qualité d'un animateur au nombre d'activités qu'il propose, mais à la qualité de la relation éducative qu'il construit avec les enfants.

Ces cinq attitudes constituent le socle de notre pratique professionnelle. Elles traduisent notre ambition éducative : permettre à chaque enfant de grandir dans un environnement où il se sent reconnu, respecté, encouragé et en confiance pour devenir pleinement acteur de son parcours.

4. Nos partenaires privilégiés

Le CAP inscrit son action dans une démarche de coéducation et de partenariat. L'accompagnement de l'enfant ne repose pas uniquement sur l'équipe d'animation : il se construit en lien avec les différents acteurs qui participent à son quotidien et à son parcours éducatif.

Les familles occupent une place essentielle. Elles apportent leur connaissance de l'enfant et permettent, par les échanges avec l'équipe, d'assurer une continuité éducative cohérente. Cette collaboration s'exerce dans le respect des rôles et responsabilités de chacun.

L'école constitue également un partenaire privilégié. Les échanges avec l'équipe enseignante permettent de favoriser la continuité entre les différents temps de la journée de l'enfant, notamment dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire.

Les différents services municipaux participent eux aussi au bon fonctionnement des accueils, qu'il s'agisse de la restauration, des services techniques, de la crèche, de l'Espace Jeunes ou encore des services administratifs.

Le centre développe aussi des partenariats avec les associations, structures culturelles, sportives, environnementales ou sociales du territoire, afin d'enrichir les projets proposés aux enfants et de favoriser leur ouverture sur leur environnement.

Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) : il assure le suivi réglementaire des accueils collectifs de mineurs et accompagne les organisateurs dans leurs missions éducatives.

La Protection maternelle et infantile (PMI) : service du Conseil départemental du Calvados, elle intervient dans le suivi et le contrôle des conditions d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Elle contribue à garantir leur santé, leur sécurité et leur bien-être au sein de la structure.

La Caisse d'allocations familiales (CAF) du Calvados : partenaire financier et technique, elle accompagne le développement des accueils de loisirs, l'accessibilité des services aux familles et les démarches d'inclusion.

Ces partenariats doivent permettre de créer du lien entre les différents temps de vie de l'enfant, tout en respectant les compétences, les missions et le champ d'intervention de chacun.

PARTIE 5 – MIEUX CONNAÎTRE LES ENFANTS

L'action éducative du Centre de Loisirs Le CAP s'appuie sur une connaissance des différentes étapes du développement de l'enfant.

Chaque âge présente des besoins, des capacités et des rythmes d'évolution spécifiques. Les connaître permet à l'équipe éducative d'adapter son accompagnement, ses propositions d'activités et l'organisation de la vie quotidienne afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Cette approche ne vise pas à enfermer les enfants dans des catégories liées à leur âge. Chaque enfant grandit à son propre rythme, construit sa personnalité à travers son histoire et ses expériences, et évolue selon ses propres ressources.

Ces repères constituent un appui pour les professionnels, tout en laissant une place essentielle à l'observation individuelle, qui demeure le meilleur outil pour accompagner chaque enfant dans son développement.

1. Les enfants de 3 à 6 ans

Entre trois et six ans, les enfants vivent une période de développement particulièrement riche. Ils découvrent progressivement la vie en collectivité, développent leur langage, leur motricité, leur autonomie et leurs premières compétences sociales. Chaque expérience contribue à construire leur confiance en eux, leur curiosité et leur envie d'apprendre.

Les besoins des enfants de 3 à 6 ans

Le jeune enfant a d'abord **besoin de sécurité affective**. Pour explorer, expérimenter et prendre des initiatives, il doit pouvoir s'appuyer sur des adultes disponibles, des repères stables et un environnement rassurant.

Le **jeu occupe une place centrale dans son développement**. Il lui permet de découvrir le monde, d'exercer son imagination, de développer son langage, sa motricité, sa créativité et ses premières compétences relationnelles.

Le **besoin de mouvement** est également important. Courir, grimper, manipuler, construire ou expérimenter participent pleinement à son développement physique, cognitif et sensoriel.

Le **respect du rythme biologique** constitue un autre besoin fondamental. Les jeunes enfants alternent naturellement des temps d'activité intense et des moments de calme ou de repos.

Enfin, ils développent progressivement leur **autonomie**. Ils souhaitent essayer, participer et faire par eux-mêmes. Cette envie d'agir mérite d'être encouragée, tout en tenant compte de leurs capacités.

Les principales caractéristiques de leur développement

Les enfants améliorent leur **coordination**, développent leur **motricité fine** et prennent plaisir à **relever de nouveaux défis physiques**.

Le **langage** s'enrichit progressivement. Ils communiquent davantage, questionnent le monde qui les entoure et développent leurs capacités d'expression.

Le **jeu symbolique** occupe une place importante. Faire semblant, inventer des histoires ou imiter les adultes leur permet de comprendre leur environnement, d'exprimer leurs émotions et de développer leur créativité.

La vie en collectivité devient un véritable terrain d'apprentissage. Les enfants découvrent les règles communes, apprennent à partager, à coopérer, à attendre leur tour et à gérer leurs premiers conflits.

Sur le plan émotionnel, ils apprennent peu à peu à **reconnaître et exprimer leurs émotions** avec l'aide des adultes.

Les implications pédagogiques au CAP

La connaissance de ces besoins guide l'ensemble de nos choix pédagogiques.

Nous proposons un environnement structuré, composé de **repères stables, de rituels** sécurisants et d'une présence adulte constante afin de favoriser un climat de confiance.

Les activités privilégient **le jeu, les manipulations, les découvertes sensorielles, les expériences concrètes, les activités motrices et l'expression artistique**.

L'organisation de la journée alterne temps d'activités, jeux libres, moments de **calme** et temps de **repos** afin de respecter le rythme de chacun.

Les espaces sont pensés pour favoriser les découvertes, les expérimentations et les **premiers apprentissages de l'autonomie**.

Les professionnels adoptent une posture **d'accompagnement fondée sur l'observation, l'encouragement et la valorisation des progrès**, en laissant aux enfants le temps d'essayer, de comprendre et de réussir par eux-mêmes.

La vie quotidienne constitue un support éducatif essentiel. Les repas, les déplacements, le rangement ou les temps de transition sont autant d'occasions de développer l'autonomie, le langage, les compétences sociales et la confiance en soi.

Enfin, une attention particulière est portée à l'apprentissage de la vie en collectivité. Les enfants sont accompagnés dans la **découverte des règles de vie, le respect des autres, l'expression des émotions et la résolution des premiers conflits**.

2. Les enfants de 6 à 11 ans

Entre six et onze ans, les enfants s'ouvrent progressivement au monde qui les entoure.

Ils gagnent en **autonomie**, développent leur **curiosité**, affirment leurs centres d'intérêt et prennent conscience de leur place au sein du groupe.

Cette période est propice aux découvertes, aux expérimentations et aux apprentissages. Les enfants recherchent de **nouveaux défis, souhaitent comprendre le sens de leurs actions et prennent plaisir à mener des projets plus ambitieux**.

Au Centre de Loisirs Le CAP, nous accompagnons cette évolution en proposant un environnement stimulant où chacun peut développer ses compétences, exprimer ses idées et devenir acteur de la vie collective.

Les besoins des enfants de 6 à 11 ans

À cet âge, les enfants ont **besoin de se sentir capables et de mesurer leurs progrès.**

Ils apprécient les situations qui leur permettent de **relever des défis, d'acquérir de nouvelles compétences et de voir leurs efforts reconnus.**

Le **besoin d'autonomie** s'affirme. Les enfants souhaitent **faire des choix, prendre des responsabilités, organiser leurs activités et participer davantage aux décisions qui les concernent.**

Les **relations entre pairs occupent une place grandissante**. Les projets collectifs, la coopération et les amitiés contribuent pleinement à leur développement.

Le jeu reste un support essentiel, mais il évolue. Les enfants s'intéressent davantage aux jeux à règles, aux défis, aux activités sportives, créatives, scientifiques ou techniques qui stimulent leur réflexion et leur imagination.

Ils éprouvent le **besoin de comprendre le monde qui les entoure**, de poser des questions, d'expérimenter et de donner du sens à leurs découvertes.

Malgré leur autonomie grandissante, ils ont toujours **besoin d'adultes disponibles,** cohérents et bienveillants pour les accompagner.

Les principales caractéristiques de leur développement

Durant cette période, les enfants développent leurs **capacités physiques, intellectuelles, sociales et affectives.**

Leurs compétences motrices gagnent en précision et leur permettent de pratiquer des activités plus variées et plus exigeantes.

Le développement cognitif favorise le raisonnement, la résolution de problèmes, l'organisation de projets et l'émergence de l'esprit critique.

Les relations avec les autres prennent une place importante. Les enfants apprennent à **coopérer, défendre leur point de vue, gérer les désaccords et trouver leur place au sein du groupe.**

Ils construisent leur estime d'eux-mêmes grâce aux expériences vécues, aux responsabilités confiées et à la reconnaissance de leurs réussites.

Comme pour toutes les étapes du développement, chacun évolue à son propre rythme. Les différences de maturité peuvent être importantes à l'approche de la préadolescence.

Les implications pédagogiques au CAP

Nous proposons des **activités favorisant l'expérimentation, les projets collectifs, la créativité, les défis et la résolution de problèmes** afin de développer les compétences de chacun.

Les enfants sont régulièrement associés à la préparation des activités, invités à faire des choix et **encouragés à prendre des responsabilités** adaptées à leur âge.

Nous favorisons **la coopération, la solidarité, le respect des différences et la participation à la vie du groupe.**

Les professionnels privilégient une posture fondée sur le **dialogue, l'écoute et la responsabilisation** afin d'accompagner progressivement les enfants vers davantage d'autonomie.

Le jeu conserve une place essentielle, tout en s'enrichissant de projets sportifs, culturels, scientifiques, artistiques ou environnementaux.

Les temps de vie quotidienne restent pleinement éducatifs. Ils permettent aux enfants de développer leur sens des responsabilités, d'organiser leurs affaires, de participer à la vie collective et de renforcer leur autonomie.

Au CAP, nous considérons cette période comme une étape où les enfants construisent leur capacité à réfléchir, à agir et à s'engager. Notre rôle est de leur offrir un cadre stimulant qui encourage cette évolution.

3. Accompagner la transition vers l'Espace Jeunes

À partir de 9 ans, les enfants entrent dans une période de transition vers la préadolescence. Leur besoin d'autonomie s'affirme, leurs centres d'intérêt évoluent et les relations avec les autres prennent une place plus importante. Ils souhaitent être davantage associés aux décisions qui les concernent, comprendre le sens des règles et s'investir dans des projets qui répondent à leurs envies.

Au Centre de Loisirs Le CAP, nous accompagnons cette évolution en proposant des espaces où les enfants peuvent faire des choix, prendre des responsabilités, construire des projets et participer activement à la vie de la structure.

Les activités évoluent pour répondre à leurs nouvelles attentes : projets de longue durée, défis coopératifs, activités sportives, scientifiques, artistiques, numériques, sorties et

actions citoyennes. L'objectif est de nourrir leur curiosité, de développer leur esprit d'initiative et de leur permettre de s'investir dans des projets qui font sens.

Afin de préparer l'entrée à l'Espace Jeunes, l'équipe d'animation met en place plusieurs passerelles.

Les élèves de CM2 découvrent chaque vendredi, sur le temps de la pause méridienne, les locaux, les jeux et le fonctionnement de l'Espace Jeunes.

Lorsque leurs besoins le justifient, les enfants de 10 ans scolarisés en CM2 peuvent être accueillis à l'Espace Jeunes avant leurs 11 ans.

Enfin, un projet passerelle est proposé pendant les vacances de printemps sous la forme d'un stage thématique commun réunissant les enfants de 9 à 12 ans. Cette expérience facilite la découverte du fonctionnement de l'Espace Jeunes et sécurise le passage vers cette nouvelle étape.

PARTIE 6 – NOS ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Notre ambition éducative

Nous sommes convaincus que chaque enfant possède les ressources nécessaires pour grandir, apprendre, s'épanouir et trouver sa place dans la société.

Notre rôle n'est pas de grandir à sa place, mais de lui offrir les conditions qui lui permettront de révéler son potentiel, de développer sa confiance en lui, de construire des relations respectueuses avec les autres et de devenir un citoyen autonome, responsable et engagé.

Les orientations pédagogiques présentées dans cette partie sont le fruit d'une réflexion collective menée par l'ensemble de l'équipe éducative du Pôle Enfance Jeunesse. Elles traduisent notre vision commune de l'éducation et constituent le fil conducteur de toutes nos actions, quels que soient l'âge des enfants accueillis ou le temps d'accueil concerné.

Elles donnent du sens à notre action quotidienne, garantissent la cohérence de nos pratiques professionnelles et offrent à chaque membre de l'équipe un cadre commun pour accompagner les enfants.

NOTRE AMBITION

ACCOMPAGNER CHAQUE ENFANT DANS SON DÉVELOPPEMENT EN LUI OFFRANT UN CADRE SÉCURISANT, BIENVEILLANT ET STIMULANT, AFIN QU'IL GRANDISSE AVEC CONFIANCE, AUTONOMIE, SENS DES RESPONSABILITÉS ET OUVERTURE AU MONDE.

POUR DONNER VIE À CETTE AMBITION, NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE GRANDES ORIENTATIONS.

Grandir dans un cadre sécurisant 01

Pourquoi cette orientation ?

Avant de pouvoir jouer, apprendre, créer, prendre des initiatives ou entrer en relation avec les autres, un enfant a besoin de se sentir en sécurité.

Cette sécurité dépasse largement la seule prévention des accidents. Elle est également affective, relationnelle et morale. Lorsqu'un enfant évolue dans un environnement stable, où les adultes sont disponibles, où les règles sont comprises et où chacun est respecté, il développe progressivement la confiance nécessaire pour explorer, expérimenter et construire son autonomie.

Au CAP, nous considérons que la sécurité constitue le point de départ de tout développement et de tout apprentissage.

Ce que cela signifie pour nous

Créer un environnement sécurisant, c'est :

- Accueillir chaque enfant avec bienveillance et respect ;
- Offrir des repères humains, spatiaux et temporels stables ;
- Garantir un cadre clair, cohérent et rassurant ;
- Etre disponible pour écouter, accompagner et rassurer ;
- Permettre aux enfants d'oser, d'expérimenter et de progresser en toute confiance.

Nos engagements

En tant que professionnels, nous nous engageons à :

- Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant ;
- Instaurer un climat de confiance fondé sur l'écoute et le respect ;
- Donner du sens aux règles afin qu'elles soient comprises et partagées ;
- Accompagner les conflits avec impartialité et dans une démarche éducative ;
- Encourager les initiatives des enfants dans un cadre sécurisant.

Objectifs opérationnels

1. Permettre à chaque enfant de construire une relation de confiance avec les adultes référents.

Exemples de mise en œuvre :

- Accueil individualisé des enfants et de leurs familles.
- Disponibilité des professionnels lors des temps d'arrivée et de départ.
- Prise en compte des besoins et des émotions de chacun.
- Mise en place d'un adulte référent lorsque cela est nécessaire.
- Valorisation régulière des réussites et des progrès.

2. Offrir des repères stables favorisant la sécurité affective et l'autonomie.

Exemples de mise en œuvre :

- Journées organisées autour de repères et de rituels identifiables.
- Présentation de la journée aux enfants.
- Aménagement de locaux adaptés à leur âge.
- Supports visuels facilitant le repérage des plus jeunes.
- Organisation cohérente sur les différents temps d'accueil.

3. Construire un cadre de vie clair, compris et partagé.

Exemples de mise en œuvre :

- Élaboration collective des règles de vie.
- Explication du sens des règles.
- Cohérence des pratiques entre les professionnels.
- Utilisation d'un langage commun.
- Réajustement des règles lorsque les besoins du groupe évoluent.

4. Favoriser un climat relationnel serein où chacun trouve sa place.

Exemples de mise en œuvre :

- Jeux et projets coopératifs.
- Valorisation de l'entraide.
- Accompagnement éducatif des conflits.
- Temps d'échange et conseils d'enfants.
- Mise en valeur des comportements respectueux.

5. Garantir la sécurité physique de tous les enfants.

Exemples de mise en œuvre

- Contrôle quotidien des locaux et du matériel.
- Respect des protocoles de sécurité.
- Vigilance lors des déplacements et des sorties.
- Adaptation des activités aux capacités des enfants.
- Respect des normes et des taux d'encadrement.

Nous saurons que nous avons réussi lorsque...

- Les enfants viennent au CAP avec plaisir et investissent rapidement les différents espaces.
- Ils sollicitent spontanément les adultes lorsqu'ils rencontrent une difficulté.
- Les règles de vie sont comprises et progressivement respectées.
- Les conflits trouvent davantage leur résolution dans le dialogue que dans l'intervention systématique de l'adulte.
- Les enfants osent proposer des idées, faire des choix et prendre des initiatives.
- Les familles expriment leur confiance envers l'équipe et entretiennent un dialogue régulier avec elle.
- Les professionnels adoptent des pratiques éducatives cohérentes sur l'ensemble des temps d'accueil.

Notre conviction

Au CAP, nous sommes convaincus qu'un enfant qui se sent accueilli, reconnu et en confiance ose davantage explorer, expérimenter, coopérer et grandir.

Parce qu'elle répond à un besoin fondamental de l'enfant, la sécurité constitue le socle sur lequel peuvent ensuite se construire l'autonomie, les apprentissages, les relations aux autres et l'épanouissement de chacun.

Vivre ensemble et devenir citoyen

02

Pourquoi cette orientation ?

Le Centre de Loisirs constitue souvent l'une des premières expériences de vie en collectivité en dehors de la famille et de l'école.

Chaque journée permet aux enfants de rencontrer des personnes différentes, de coopérer, de résoudre des désaccords, de respecter des règles communes et de découvrir que chacun possède sa propre personnalité, son histoire et ses richesses.

Au CAP, nous sommes convaincus que la citoyenneté ne s'apprend pas uniquement au travers d'activités spécifiques. Elle se construit dans les expériences du quotidien : partager un jeu, participer à une décision, écouter un autre enfant, résoudre un conflit ou prendre une responsabilité.

Apprendre à vivre ensemble, c'est apprendre à trouver sa place tout en respectant celle des autres. C'est développer progressivement le sens du respect, de la solidarité, de la responsabilité et de l'engagement.

Ce que cela signifie pour nous

Favoriser le vivre ensemble, c'est :

- Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe ;
- Développer le respect de soi, des autres et de l'environnement ;
- Encourager l'écoute, le dialogue et la coopération ;
- Reconnaître les différences comme une richesse ;
- Favoriser l'entraide plutôt que la compétition ;
- Associer les enfants aux décisions qui les concernent ;
- Accompagner chacun vers l'exercice progressif de ses droits et de ses responsabilités.

Nos engagements

En tant que professionnels, nous nous engageons à :

- Accueillir chaque enfant avec la même considération, quelles que soient ses différences ;
- Promouvoir un climat respectueux, inclusif et exempt de toute discrimination ;
- Privilégier la coopération et le dialogue dans les relations entre enfants ;
- Accompagner les conflits comme de véritables situations d'apprentissage ;
- Sensibiliser les enfants au respect du consentement, de l'intégrité et de la dignité de chacun ;
- Encourager la participation, les initiatives collectives et l'ouverture aux autres.

Objectifs opérationnels

1. Développer le respect de soi, des autres et des différences.

Exemples de mise en œuvre :

- Élaboration de règles favorisant le respect mutuel.
- Activités autour des émotions et de l'empathie.
- Sensibilisation aux stéréotypes et aux discriminations.
- Utilisation de supports représentant la diversité.
- Valorisation des qualités et des singularités de chacun.

2. Favoriser la coopération et l'entraide.

Exemples de mise en œuvre :

- Jeux coopératifs.
- Défis collectifs.
- Projets réalisés en petits groupes.
- Parrainage entre enfants selon les activités.
- Valorisation des réussites collectives autant qu'individuelles.

3. Permettre aux enfants de participer à la vie du Centre.

Exemples de mise en œuvre :

- Conseils d'enfants.
- Participation à l'élaboration des règles de vie.
- Choix d'activités et de projets.
- Responsabilités adaptées à l'âge.
- Consultation régulière des enfants sur leurs envies et leurs idées.

4. Sensibiliser au consentement et au respect de l'intégrité de chacun.

Exemples de mise en œuvre :

- Respecter le refus exprimé par un enfant.
- Jeux et activités permettant d'apprendre à dire « oui », « non » ou « stop ».
- Utilisation d'un langage respectueux.
- Intervention éducative rapide face aux moqueries ou comportements humiliants.

5. Favoriser l'inclusion de tous les enfants.

Exemples de mise en œuvre :

- Adaptation des activités aux besoins de chacun.
- Organisation facilitant la participation de tous.
- Coopération avec les familles et les partenaires.
- Vigilance particulière envers les enfants isolés ou en difficulté.
- Valorisation des réussites de chaque enfant.

6. Ouvrir les enfants à la diversité culturelle et à la découverte de l'autre.

Exemples de mise en œuvre :

- Découverte de traditions, de jeux et de cultures du monde.
- Ateliers cuisine, musique ou contes issus de différents pays.
- Rencontres avec des associations ou des intervenants.
- Valorisation des cultures représentées parmi les familles.
- Activités développant la curiosité et l'ouverture sur le monde.

Nous saurons que nous avons réussi lorsque...

- Les enfants coopèrent spontanément et développent des comportements d'entraide.
- Chacun trouve progressivement sa place au sein du groupe.
- Les conflits sont de plus en plus résolus par le dialogue.
- Les enfants expriment leurs opinions tout en respectant celles des autres.
- Ils prennent des responsabilités adaptées à leur âge et s'investissent dans la vie du Centre.
- Chaque enfant se sent accueilli, reconnu et respecté quelles que soient ses différences.
- Les comportements d'exclusion, de moquerie ou de discrimination diminuent.
- Les familles identifient le CAP comme un lieu inclusif, bienveillant et porteur des valeurs de la citoyenneté.

Notre conviction

Au CAP, nous croyons que les enfants deviennent citoyens en vivant chaque jour des expériences de coopération, de respect, de participation et de solidarité.

Chaque moment partagé est une occasion d'apprendre à écouter, dialoguer, proposer, décider ensemble et contribuer à la vie du groupe.

Parce que la citoyenneté se construit avant tout dans les expériences vécues, nous faisons du quotidien un véritable terrain d'apprentissage de la démocratie, à hauteur d'enfant.

Rendre chaque enfant acteur de ses loisirs 03

Pourquoi cette orientation ?

Au Centre de Loisirs Le CAP, nous considérons que le temps libre est un véritable espace d'épanouissement, d'expérimentation et de découverte.

Les enfants ne viennent pas uniquement participer à un programme d'activités. Ils possèdent des idées, des envies, des talents et une curiosité naturelle qu'il convient d'encourager.

En leur permettant de choisir, d'expérimenter, de créer, de proposer et de participer aux décisions qui les concernent, nous favorisons le développement de leur autonomie, de leur confiance en eux et de leur sens des responsabilités.

Nous sommes convaincus qu'un enfant apprend davantage lorsqu'il agit, fait des choix et devient pleinement acteur de ses expériences.

Ce que cela signifie pour nous

Rendre chaque enfant acteur de ses loisirs, c'est :

- Reconnaître sa capacité à faire des choix adaptés à son âge ;
- Lui permettre d'exprimer ses idées et ses envies ;
- Favoriser son autonomie dans les gestes du quotidien ;
- Encourager sa créativité, son imagination et son esprit d'initiative ;
- Considérer l'erreur comme une étape normale des apprentissages ;
- Offrir des espaces où il peut expérimenter, créer, jouer et inventer ;
- Associer les enfants à la construction de la vie et des projets du Centre.

Nos engagements

En tant que professionnels, nous nous engageons à :

- Faire confiance aux capacités des enfants ;
- Accompagner plutôt que faire à leur place ;
- Proposer des situations favorisant l'initiative et la prise de décision ;
- Laisser une place réelle aux choix des enfants, dans le respect du cadre collectif ;
- Valoriser les essais autant que les réussites ;
- Encourager la créativité, la curiosité et l'expérimentation ;
- Considérer les enfants comme de véritables partenaires de la vie du Centre.

Objectifs opérationnels

1. Développer progressivement l'autonomie des enfants.

Exemples de mise en œuvre :

- Confier des responsabilités adaptées à l'âge de chacun.
- Favoriser le libre accès au matériel lorsque cela est possible.
- Encourager les enfants à préparer leurs affaires et gérer certaines tâches du quotidien.
- Accompagner sans faire à leur place.
- Adapter progressivement le niveau d'autonomie proposé. .

2. Permettre aux enfants de faire des choix tout au long de la journée.

Exemples de mise en œuvre :

- Activités proposées mais non imposées.
- Choix entre plusieurs ateliers ou espaces de jeux.
- Temps libres aménagés.
- Adaptation des projets selon les envies exprimées par le groupe.
- Espaces favorisant différentes formes de jeu et d'expression.

3. Développer la participation des enfants à la vie du Centre.

Exemples de mise en œuvre :

- Conseils d'enfants réguliers.
- Boîte à idées.
- Participation au choix de certains projets ou thèmes d'animation.
- Implication dans l'organisation d'événements.
- Bilans et temps d'échange à l'issue des projets, des sorties, des temps d'activité.

4. Favoriser la prise d'initiative et la créativité.

Exemples de mise en œuvre :

- Mise à disposition de matériel favorisant la création.
- Activités ouvertes laissant une large place à l'imagination.
- Valorisation des propositions spontanées des enfants.
- Accompagnement de projets imaginés par les enfants.

5. Faire du droit à l'erreur un véritable levier d'apprentissage.

Exemples de mise en œuvre :

- Dédramatisation des erreurs.
- Valorisation des essais et des démarches.
- Encouragement à recommencer et à persévérer.

6. Développer le sens des responsabilités.

Exemples de mise en œuvre :

- Responsabilités tournantes adaptées à l'âge.
- Participation à la préparation, au rangement et à l'organisation des activités.
- Gestion de petits projets collectifs.
- Implication dans la vie quotidienne du Centre.
- Participation à l'entretien des espaces de vie et du matériel.

Nous saurons que nous avons réussi lorsque...

- Les enfants prennent spontanément des initiatives.
- Ils proposent des idées d'activités, de projets ou d'améliorations.
- Ils osent expérimenter et persévèrent sans craindre de se tromper.
- Ils gagnent progressivement en autonomie dans les gestes du quotidien.
- Ils prennent soin du matériel et des espaces communs.
- Les conseils d'enfants débouchent sur des réalisations concrètes.
- Les professionnels accompagnent davantage qu'ils ne dirigent.
- Les enfants quittent le Centre avec le sentiment d'avoir construit leurs propres expériences.

Notre conviction

Au CAP, nous ne cherchons pas à occuper le temps libre des enfants. Nous voulons leur apprendre à l'habiter.

Nous sommes convaincus que le temps libre est un formidable espace d'apprentissage, de découverte et de construction de soi. Lorsqu'un enfant peut choisir, créer, expérimenter et s'impliquer dans la vie du Centre, il développe progressivement sa confiance, son autonomie, son sens des responsabilités et le plaisir d'agir par lui-même.

Grandir, comprendre et agir dans son environnement 04

Pourquoi cette orientation ?

Les enfants grandissent aujourd'hui dans un monde en constante évolution, où le numérique, les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle, les médias et les enjeux environnementaux occupent une place de plus en plus importante dans leur quotidien.

Ces évolutions représentent autant d'opportunités que de défis. Au Centre de Loisirs Le CAP, nous sommes convaincus que notre rôle n'est pas d'interdire ou de diaboliser ces évolutions, mais d'aider les enfants à les comprendre afin qu'ils puissent développer leur esprit critique et devenir des citoyens éclairés.

Nous souhaitons leur donner des repères pour apprendre à distinguer une information d'une opinion, à questionner ce qu'ils voient, à utiliser les outils numériques avec discernement et à prendre conscience de leur capacité à agir face aux enjeux de notre société.

Cette démarche s'inscrit dans une continuité éducative avec les familles, partenaires essentiels de l'accompagnement des enfants.

Ce que cela signifie pour nous

Accompagner les enfants dans le monde d'aujourd'hui, c'est :

- Développer leur esprit critique face aux informations et aux médias ;
- Favoriser un usage réfléchi et responsable du numérique ;
- Aider les enfants à comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux et des images ;
- Faire découvrir l'intelligence artificielle comme un outil à comprendre et à questionner ;
- Développer leur conscience écologique et leur pouvoir d'agir ;
- Construire une continuité éducative avec les familles.

Nos engagements

En tant que professionnels, nous nous engageons à :

- Privilégier le dialogue et le questionnement plutôt que l'interdiction ;
- Proposer des situations permettant aux enfants d'exercer leur esprit critique ;
- Accompagner les usages numériques avec discernement ;
- Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux à travers des actions concrètes ;
- Associer les familles afin de construire des repères éducatifs cohérents.

Objectifs opérationnels

1. Développer l'esprit critique des enfants.

Exemples de mise en œuvre :

- Encourager les enfants à exprimer leur avis et à expliquer leurs choix.
- Organiser des temps d'échange ou de débat adaptés à leur âge.
- Utiliser des histoires, images, jeux ou situations vécues pour réfléchir ensemble à ce qui est juste, respectueux ou acceptable.
- Encourager les enfants à se construire leur propre opinion.

2. Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Exemples de mise en œuvre :

- Veiller à l'accès de tous aux jeux, activités, espaces et responsabilités.
- Encourager la mixité dans les groupes et les projets
- Questionner les stéréotypes liés au genre

.

3. Prévenir les violences, les moqueries et les situations de harcèlement

Exemples de mise en œuvre :

- Sensibiliser les enfants au respect des autres et aux conséquences de certains comportements.
- Apprendre à demander de l'aide à un adulte.
- Identifier avec eux les différences entre conflit, moquerie, intimidation et harcèlement.
- Utiliser des supports adaptés : albums, jeux, mises en situation, théâtre ou discussions.

4. Aider les enfants à mieux comprendre et gérer leurs émotions

Exemples de mise en œuvre :

- Mettre des mots sur les émotions et les ressentis.
- Accompagner les enfants dans la gestion de la colère, de la frustration et des conflits.
- Respecter le besoin de s'isoler ou de retrouver un espace calme.
- Encourager le dialogue.

5. Développer une conscience écologique et citoyenne.

Exemples de mise en œuvre :

- Tri des déchets avec les enfants.
- Ateliers de récupération et de fabrication à partir de matériaux recyclés.
- Sensibilisation à la biodiversité locale.
- Actions favorisant les économies d'eau, d'énergie et de papier.
- Participation à des projets de protection de l'environnement.

6. Construire une continuité éducative avec les familles.

Exemples de mise en œuvre :

- Information des familles sur les actions menées.
- Valoriser les expériences vécues par les enfants
- Échanger avec les familles lorsqu'une situation relationnelle nécessite un accompagnement commun
- Partager des outils ou ressources sur le vivre-ensemble, l'égalité ou la prévention du harcèlement.
- Associer les familles à certains projets lorsque cela est pertinent.

Nous saurons que nous avons réussi lorsque…

- Les enfants identifient davantage les comportements respectueux et ceux qui ne le sont pas;
- Ils osent davantage parler à un adulte lorsqu'une situation les dérange ;
- Ils parviennent à exprimer leurs émotions et leurs besoins ;
- Les conflits sont plus souvent réglés par le dialogue et la médiation ;
- Les comportements d'entraide et de coopération se développent ;
- Filles et garçons participent librement aux activités et occupent les différents espaces du centre ;
- Les situations de mise à l'écart, de moqueries ou d'intimidation sont mieux repérées et prises en charge ;
- Les familles identifient le CAP comme un partenaire éducatif sur les questions de vivre-ensemble.

Notre conviction

Au CAP, apprendre à devenir citoyen commence par apprendre à vivre avec les autres.
Nous souhaitons permettre à chaque enfant de trouver sa place, d'être respecté dans sa singularité, de développer son empathie et d'apprendre à exprimer ses désaccords sans violence.

Prévenir les discriminations, les inégalités et le harcèlement passe avant tout par le quotidien : les mots utilisés, la manière de jouer ensemble, de résoudre un conflit, de respecter les différences et de prendre soin des autres.

C'est à travers ces expériences concrètes que les enfants construisent les repères nécessaires pour devenir des citoyens responsables, attentifs aux autres et capables d'agir dans le collectif.

Une orientation commune à toute l'équipe

Ces quatre orientations pédagogiques ne constituent pas quatre objectifs indépendants. Elles forment un ensemble cohérent et se renforcent mutuellement.

Ces quatre orientations constituent la colonne vertébrale du projet pédagogique du Centre de Loisirs Le CAP. Elles donnent une direction commune à l'ensemble des professionnels et rappellent que chaque moment de la vie quotidienne est une occasion d'accompagner les enfants vers davantage de confiance, d'autonomie, de solidarité et d'ouverture au monde.

L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique permet de vérifier la cohérence entre les intentions éducatives du CAP et les pratiques mises en œuvre au quotidien. Elle constitue un outil d'ajustement et d'amélioration continue.

Elle s'appuie sur plusieurs moyens complémentaires : l'observation des enfants et des groupes, les échanges en équipe, les réunions de préparation et de bilan, l'analyse des projets menés, les retours des familles ainsi que la parole des enfants.

Des temps réguliers sont prévus afin de questionner les pratiques, repérer les réussites, identifier les difficultés et ajuster les modalités d'accompagnement lorsque cela est nécessaire.

L'évaluation porte sur :

- L'atteinte des objectifs pédagogiques ;
- La participation et l'implication des enfants ;
- La qualité des relations entre enfants et adultes ;
- L'autonomie, la coopération et le vivre-ensemble ;
- L'adaptation des activités et du fonctionnement aux besoins des différents âges ;
- La qualité de l'accueil des familles ;
- La cohérence des pratiques au sein de l'équipe.

Des outils simples peuvent être utilisés selon les besoins : grilles d'observation, bilans d'activités, temps de parole avec les enfants, questionnaires, retours des familles ou analyses de situations vécues.

L'objectif n'est pas de mesurer chaque action de manière systématique, mais de disposer d'éléments concrets permettant de faire évoluer le projet pédagogique et les pratiques professionnelles.

Projet pédagogique élaboré et porté par l'ensemble de l'équipe d'animation du CAP.

La directrice du Pôle Enfance Jeunesse

Betty Dumas-Jandolo

L'équipe d'animation du CAP

L'ensemble des membres de l'équipe s'engage à mettre en œuvre les orientations, objectifs et principes éducatifs définis dans le présent projet pédagogique.

FICHE ACTION – VACANCES DE TOUSSAINT 2026
« L'automne mystérieux »
Période : du 19 au 30 octobre 2026
Public : enfants de 3 à 11 ans
Lieu : CAP – Service Enfance de Luc-sur-Mer
Thématique : L'automne mystérieux

Contexte et intention

Cette période de vacances s'inscrit dans le projet pédagogique annuel 2026/2027 du CAP.

À travers la thématique « L'automne mystérieux », l'équipe souhaite favoriser la découverte, l'imaginaire, l'expérimentation, la coopération et la participation.

Les activités, comme les temps de vie quotidienne, sont des supports pour permettre à l'enfant de faire des choix, développer son autonomie, créer, coopérer et trouver sa place dans le groupe.

La programmation reste évolutive afin de s'adapter aux envies, aux besoins et au rythme des enfants, ainsi qu'aux conditions et opportunités de la période.

Articulation avec le projet pédagogique annuel

La période des vacances d'automne permet de mettre en œuvre plusieurs orientations du projet pédagogique annuel :

Je me sens en sécurité

Créer un cadre rassurant, stable et bienveillant dans lequel chaque enfant peut participer à son rythme, exprimer ses besoins et trouver sa place.

J'apprends à vivre avec les autres

Favoriser les rencontres, la coopération, l'entraide, le respect des autres et la vie collective.

Je deviens acteur de ce que je vis

Permettre à l'enfant de faire des choix, de proposer, d'expérimenter, de prendre des initiatives et de participer à l'organisation de ses loisirs.

Je découvre et je comprends le monde qui m'entoure

S'appuyer sur l'automne, la nature, les expériences, les sorties et les activités sensorielles pour développer la curiosité, l'observation et la découverte.

Ces orientations rejoignent le principe central du projet annuel : ne pas simplement occuper les enfants, mais leur donner les moyens d'agir, de choisir, de créer et de participer.

Objectifs pédagogiques de la période

Favoriser l'autonomie et le choix : L'équipe cherchera à permettre à chaque enfant de :

- choisir entre différentes propositions lorsque l'organisation le permet ;
- identifier ce qu'il souhaite faire ou ne pas faire ;
- participer à la préparation, au rangement des activités et s'investir dans la vie quotidienne;
- prendre progressivement des responsabilités adaptées à son âge ;
- apprendre à faire seul avant de solliciter l'adulte.

Chez les 6-11 ans, cette orientation apparaît dans les propositions « Je choisis mon jeu », « Construisons notre journée » ou « Le grand vote », qui permettent de dépasser une simple programmation décidée par l'adulte.

Encourager la coopération et la vie collective : Les vacances doivent permettre aux enfants de vivre des expériences collectives positives. L'équipe cherchera à :

- favoriser l'entraide
- apprendre à écouter les propositions des autres ;
- prendre des décisions ensemble ;
- accepter les différences de rythme et de compétences ;
- encourager les enfants à résoudre certaines difficultés par le dialogue ;
- valoriser les réussites collectives.

Les jeux collectifs, les activités cuisine, les grands jeux et certaines créations serviront de supports à cet objectif.

Développer l'imaginaire, la créativité et l'expérimentation

La thématique de l'automne mystérieux permettra à l'enfant d'explorer différentes formes d'expression. À travers les activités manuelles, sensorielles, scientifiques et imaginaires, l'enfant pourra :

- manipuler ;
- tester ;
- observer ;
- créer ;
- transformer ;
- imaginer ;
- chercher des solutions ;
- accepter de recommencer ou de modifier sa réalisation.

Chez les 3-5 ans, la programmation prévoit par exemple des expériences colorées, des empreintes naturelles, des créations en terre ou encore des créations autour des petits monstres.
L'objectif n'est pas d'obtenir une production parfaite ou identique pour tous, mais de valoriser le processus, les essais, la créativité et le plaisir de faire.

Favoriser la découverte de l'environnement

L'automne constitue un support privilégié pour observer ce qui entoure les enfants. Les balades, activités autour de la nature et sorties permettront de :

- observer les transformations saisonnières ;
- découvrir différents matériaux naturels ;
- sensibiliser les enfants à leur environnement ;
- développer leur curiosité ;
- enrichir leurs expériences en dehors du CAP.

Les sorties au Domaine d'Ouézy et à la forêt de Grimbosq participent à cette ouverture vers l'extérieur.

Une pédagogie adaptée aux différents âges

Chez les 3-5 ans

L'équipe veillera à proposer :

- des repères stables dans la journée ;
- des temps courts et adaptés à la capacité d'attention ;
- des activités sensorielles et concrètes ;
- des possibilités de manipulation ;
- une alternance entre mouvement, activité et repos ;
- un accompagnement important dans les gestes du quotidien ;
- des temps permettant simplement de jouer, observer ou ne rien faire.

Chez les 6-11 ans

L'équipe cherchera à permettre :

- la prise d'initiative ;
- le choix ;
- l'organisation collective ;
- la participation aux décisions ;
- les projets en petits groupes ;
- la responsabilisation ;
- les défis et enquêtes ;
- la possibilité de faire évoluer une activité proposée par l'adulte.

Les enfants pourront ainsi être associés à la construction de leurs journées.

La place de l'enfant

La programmation présentée aux familles constitue un cadre et non un déroulé figé. Pendant la période, les enfants pourront :

- choisir certaines activités ;
- proposer des variantes ;
- participer à des votes ;
- choisir des jeux ;
- contribuer à la construction de certains temps ;
- proposer de nouvelles activités ;
- donner leur avis sur ce qu'ils ont vécu.

L'adulte veillera donc à préserver de vrais espaces de choix, et pas uniquement des choix entre des activités déjà entièrement définies.
Un temps de regroupement ou un petit conseil d'enfants pourra être utilisé pour recueillir régulièrement leurs envies et leurs retours.

Relation avec les familles

Tout au long des vacances, l'équipe veillera à valoriser ce qui est vécu par les enfants à travers :

- les échanges lors des temps d'accueil et de départ ;
- les photos, productions et réalisations exposées dans la structure ;
- la parole des enfants et le récit de leurs expériences ;
- la présentation de certains projets réalisés pendant la période.

Un temps convivial avec les familles sera proposé le premier vendredi des vacances, lors de l'accueil échelonné du soir. Les parents pourront déguster les réalisations culinaires préparées par les enfants avec Sylvie, notre cheffe cuisinière, et partager un moment de jeux grâce à différents espaces installés dans la structure.
Ce temps permettra de valoriser les réalisations des enfants, favoriser les échanges avec les familles et renforcer le lien entre le CAP et les parents.

Évaluation de la période

L'évaluation doit permettre de mesurer ce que les activités ont permis aux enfants de vivre.
L'équipe pourra s'appuyer sur quelques questions simples :
Concernant les enfants :

- Ont-ils réellement pu faire des choix ?
- Ont-ils proposé des idées ?
- Ont-ils pris certaines initiatives ?
- Ont-ils participé à la vie du groupe ?
- Les enfants ont-ils coopéré ?
- Les rythmes individuels ont-ils été suffisamment respectés ?
- Les enfants ont-ils pris plaisir à participer ?

Concernant l'équipe :

- Les activités étaient-elles adaptées aux différents âges ?
- Avons-nous suffisamment laissé de place à l'initiative des enfants ?
- Avons-nous parfois trop dirigé ?
- Les postures éducatives étaient-elles cohérentes entre animateurs ?
- Quels ajustements devrons-nous prévoir pour les prochaines vacances ?

Un court bilan d'équipe en fin de période permettra de conserver les points forts, les difficultés rencontrées et les évolutions à envisager.